

L'agriculture du futur **germe** dans les Parcs



LE DÉBAT: Les parcs s'engagent dans le débat national sur la transition énergétique.



Editorial de Jean-Louis Joseph, Président de la Fédération des Parcs



Ph. Hervé Vincent.

Notre Fédération est très mobilisée actuellement par la préparation des projets de lois que le Gouvernement présentera dans les prochains mois au Parlement.

Il s'agit en premier lieu de la loi biodiversité dans laquelle Delphine Batho, ministre de l'Écologie, nous a proposé d'inscrire les dispositions votées par notre Conseil d'Administration du mois de décembre.

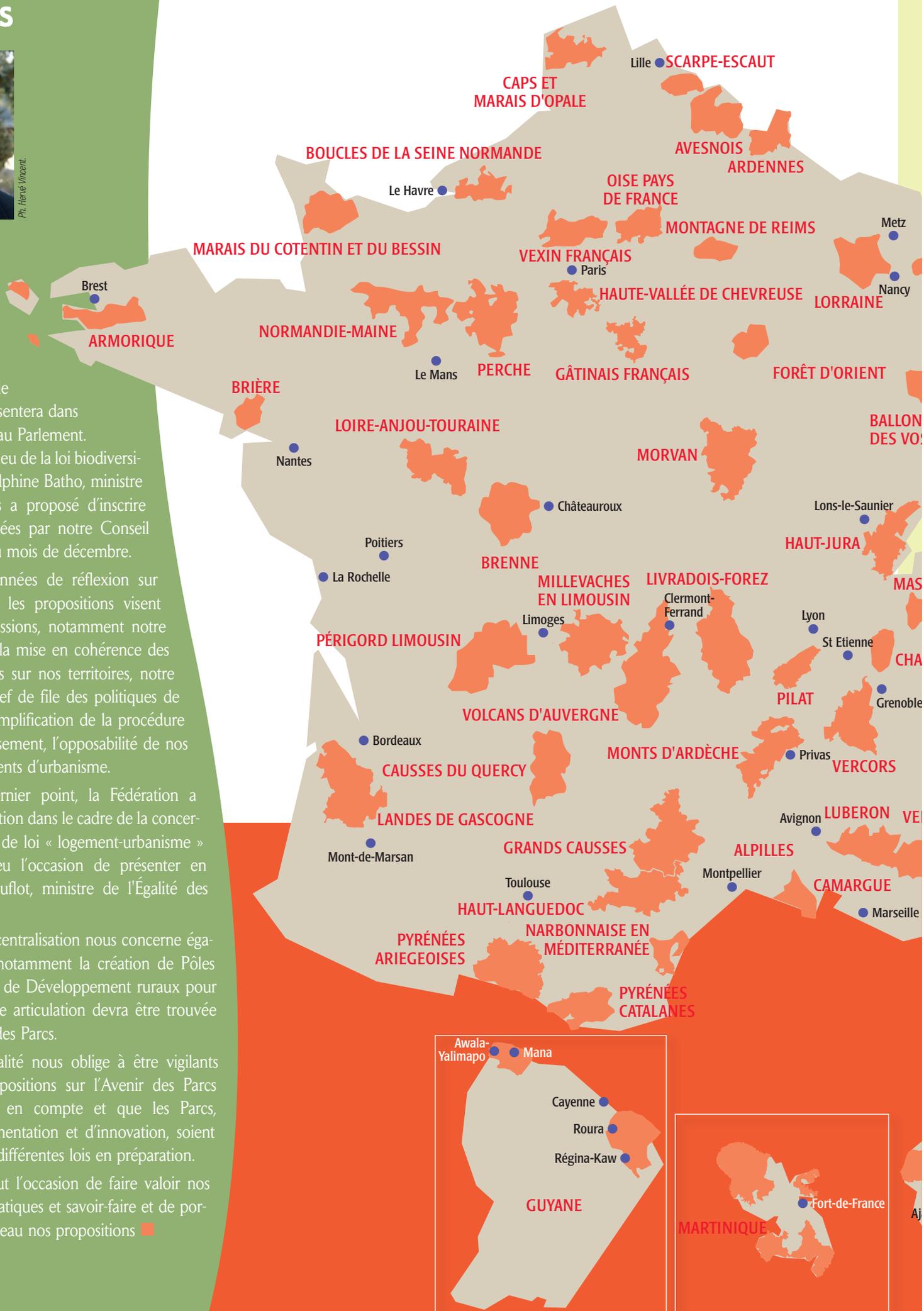
Après nos deux années de réflexion sur l'Avenir des Parcs, les propositions visent à renforcer nos missions, notamment notre rôle essentiel dans la mise en cohérence des politiques publiques sur nos territoires, notre volonté d'y être chef de file des politiques de la biodiversité, la simplification de la procédure et la durée du classement, l'opposabilité de nos chartes aux documents d'urbanisme.

Concernant ce dernier point, la Fédération a rédigé une contribution dans le cadre de la concertation sur le projet de loi « logement-urbanisme » que nous avons eu l'occasion de présenter en février à Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires.

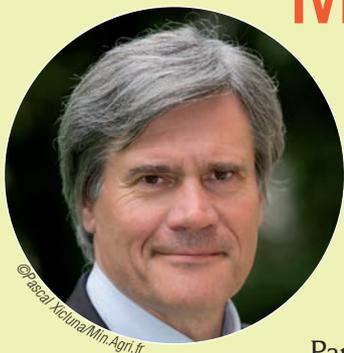
Le projet de loi décentralisation nous concerne également. Il prévoit notamment la création de Pôles d'Aménagement et de Développement ruraux pour lesquels la meilleure articulation devra être trouvée avec les territoires des Parcs.

Cette intense actualité nous oblige à être vigilants pour que nos propositions sur l'Avenir des Parcs soient bien prises en compte et que les Parcs, territoires d'expérimentation et d'innovation, soient reconnus dans ces différentes lois en préparation.

Mais elle est surtout l'occasion de faire valoir nos expériences, nos pratiques et savoir-faire et de porter au plus haut niveau nos propositions ■



Editorial de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt



Alors que les défis à relever dans les territoires ruraux s'accroissent chaque jour davantage, les Parcs naturels régionaux expérimentent au quotidien la durabilité, en termes d'environnement, de socialisation des territoires et modes de développement économique plus soutenables.

L'agriculture, toujours plus diverse et sollicitée par la société, doit réinterroger ses modèles de développement et tendre vers une activité économiquement et écologiquement performante, impliquant le monde agricole et tous les acteurs du rural. Suivant l'impulsion voulue par le Président de la République, le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt se consacre à cette ambition, particulièrement avec la démarche « Agricultures : produisons autrement ». L'année 2013 en verra la consolidation avec l'élaboration du projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt et la préparation de la prochaine PAC.

Les parcs ont à jouer un rôle important d'accompagnement des agricultures en faveur d'un développement durable des territoires ruraux et périurbains : qu'il s'agisse de biodiversité, avec les MAE territoriales ou l'observatoire agricole de la biodiversité, de valorisation de productions en circuit court, de maîtrise de l'artificialisation des sols dans les documents d'urbanisme, de cohabitation des élevages et des prédateurs. La contribution des parcs et de leur fédération aux travaux du réseau rural et aux projets de développement agricole est essentielle. Ce dossier en témoigne et illustre les actions et le dynamisme des parcs en la matière.

Sommaire

4-9 TERRITOIRES VIVANTS

- Volcans d'Auvergne - Narbonnaise en Méditerranée : des chantiers internationaux pour préserver les richesses naturelles
- Brenne : un projet culturel pour l'ensemble du territoire
- Haute-Vallée de Chevreuse : l'éco-pâturage, une alternative pour la gestion des espaces naturels péri-urbains
- Gâtinais français : la filière chanvre progresse en Gâtinais français : cap sur 2017
- Grands Causses : premier Parc à lancer sur tout son territoire un concours d'économies d'énergies
- Haut-Languedoc : un prix pour l'opération « Jardinage et handicap ».
- Millevaches en Limousin : des Bistrot d'hiver au Printemps des bistrot : renaissance de lieux de vie et de culture
- Livradois Forez : habiter autrement les centres-bourgs
- Perche : restauration du bâti : des savoir-faire de Marque... Parc !
- Pilat : un dispositif de visio-communication irrigue le Pilat
- Landes de Gascogne : des cafés-bavard paysagers
- Ardennes : une charte forestière avec un volet "biodiversité" renforcé
- Vosges du Nord : découverte et inventaire de la biodiversité sans frontière
- Narbonnaise en Méditerranée : « découvrons ENSemble » : des espaces naturels ouverts à tous

- Caps et Marais d'Opale / Haut-Languedoc : langues et cultures régionales au programme des Parcs
- Causses du Quercy : une trame étoilée pour les Causses du Quercy !
- Montagne de Reims : un guide pratique pour l'affichage et la publicité
- Vosges du Nord : des « samedis scientifiques » proposés par le Conseil scientifique du SYCOPARC.

10-12 LE DÉBAT

- Les parcs s'engagent dans le débat national sur la transition énergétique.

13-18 FOCAL

- L'agriculture du futur germe dans les Parcs.

19-21 ACTEURS

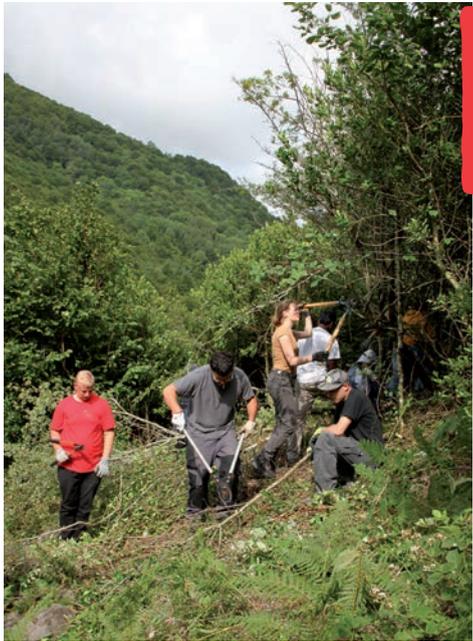
- Luberon : Arnoul Hamel le géomaticien 
- Volcans d'Auvergne : Stéphane Boileau s'investit pour la sauvegarde d'une filière laine locale
- Ballons des Vosges : Michel Germain, la fine fleur des producteurs de Munster fermier

22-23 RÉSEAU



Volcans d'Auvergne - Narbonnaise en Méditerranée

Des chantiers internationaux pour préserver les richesses naturelles



Travaux de débroussaillage par l'équipe de jeunes volontaires.

Durant l'été 2012, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a organisé un chantier international sur la réserve naturelle nationale du Rocher de la Jaquette (Mazoires, Puy-de-Dôme), l'une des quatre réserves présentes sur le territoire du parc. Le site, composé d'une mosaïque de rochers et de pelouses sèches, recèle une biodiversité remarquable. C'est dans le but de limiter l'embroussaillage des coteaux que des travaux de coupe sont réalisés chaque année. Un groupe de dix jeunes adultes, originaires d'Asie

Ph. Lionel Pont - RNN / PNR Volcans d'Auvergne.

et d'Europe, y a contribué durant quinze jours. Cette opération a été animée par l'association Concordia, avec le soutien financier de la Fondation du Patrimoine et l'aide de la Communauté de communes d'Ardes. Campement écologique (toilettes sèches, douche solaire, compost) et approvisionnement en produits locaux ont été organisés pour placer le chantier au plus près de son environnement naturel. Le séjour se voulait aussi un projet d'animation sur un territoire très rural. Plusieurs événements ont été prévus pour multiplier les rencontres avec la population locale : séances de travail dans des fermes, fête de village, bénévolat au Festival international de cinéma d'Apchat. Ou quand une manifestation internationale en rencontre une autre !

A l'initiative du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, un autre chantier international, animé aussi par

l'association Concordia, a été réalisé durant l'été 2012. Objectif : la restauration de la roselière du Marais Saint-Louis à Narbonne, géré par l'Association départementale des chasseurs de gibier d'eau de l'Aude. Ce marais d'eau douce couvert de roseaux, fragilisé par les entrées d'eau salée d'origine lagunaire, abrite diverses espèces



10 jeunes de divers pays se sont mobilisés pour combler les brèches d'une digue.

Ph. Corinne Sanchez.

rare d'oiseaux (Talève sultane, Butor étoilé, etc.), mais joue aussi un rôle épuratoire important pour la lagune côtière de Bages-Sigean. Durant 9 jours, 10 jeunes de divers pays du monde, encadrés par deux animateurs et Franck Dautais, artisan et artiste local, se sont mobilisés pour combler les brèches d'une digue et construire un ouvrage hydraulique en bois permettant aux chasseurs d'optimiser la gestion de l'eau dans le marais. Chaleur, boue... et moustiques n'ont pas empêché des résultats à la hauteur de leur effort : le reste des travaux prévus dans le contrat Natura 2000 (financement Etat/Europe) n'est pas encore terminé que le roseau a déjà montré une toute nouvelle vigueur ■

Contact Volcans d'Auvergne :
Anne Dasriaux - Tél. : 04 73 65 64 00
Mail : adasriaux@parcnaturel-volcansauvergne.com
Contact Narbonnaise en Méditerranée
Kattalin Fortuné-Sans - Tél. : 04 68 42 23 70
Mail : k.fortune@parc-naturel-narbonnaise.fr

Brenne

Un projet culturel pour l'ensemble du territoire



Soixante-quatre actions culturelles du Parc ont été sélectionnées.

Chaque année, le Conseil régional Centre et le Parc naturel régional de la Brenne s'accordent sur un projet artistique et culturel pour le territoire. 100 000 euros sont répartis entre les acteurs culturels qui s'engagent dans une programmation faisant appel à des professionnels.

« Les programmeurs culturels amènent chacun leur

projet et nous nous retrouvons ensemble autour de la table afin de répartir équitablement le budget alloué par la Région », déclare Daniel Champigny, président de la commission culture du parc. « Et nous portons une attention particulière à la bonne répartition géographique sur l'ensemble du territoire afin que personne ne reste isolé ».

Fin 2012, soixante-quatre actions culturelles (expositions, résidences d'artistes, festivals, spectacles...) présentées par vingt-quatre structures présentes sur le territoire du parc ont ainsi été sélectionnées. Ce sont au total 20 000 personnes qui sont attendues en 2013 pour participer à l'ensemble de ces manifestations ■

Contact :
Sébastien Rigaud
Tél. : 02 54 28 12 12
Mail : s.rigaud@parc-naturel-brenne.fr

Haute Vallée de Chevreuse

L'éco-pâturage, une alternative pour la gestion des espaces naturels péri-urbains



Ph. Divo-Eco Terra.

L'animal, alternative écologique et économique au débroussaillage mécanique.

Au sein du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, de nombreux espaces péri-urbains, dont la qualité paysagère et la biodiversité sont reconnues, doivent être à la fois préservés et maintenus ouverts : prairies humides, parcs, coteaux... Afin d'entretenir ces espaces, le parc a

choisi la technique de l'éco-pâturage, une solution qui s'appuie sur l'animal comme alternative écologique et économique au débroussaillage mécanique. Il y a dix huit ans le parc a introduit des Highland cattle et des chevaux camarguais présents en permanence sur des prairies de fond de vallée. En 2012, plusieurs communes ont mis en application cette technique d'entretien sous des formes diversifiées : moutons d'Ouessant sur une prairie en entrée de ville, des espaces verts entretenus par un troupeau de chèvres de race menacée (chèvre des Fossés), ou encore adoption d'une vache municipale itinérante qui sillonne les prairies communales et peut être prêtée à des particuliers ■

Contact :
Laurence Renard
Tél. : 01 30 52 09 09
Mail : paysage.pnr.chevreuse@wanadoo.fr

Gâtinais français

La filière chanvre progresse en Gâtinais français : cap sur 2017

Objectif : un agro-matériau pour la construction, entièrement cultivé et transformé localement, arborant la Marque Produit du Parc.

Le chanvre présente l'avantage de se cultiver sans phytosanitaire et avec peu d'engrais. De plus, ses débouchés, notamment dans le bâtiment comme isolant, sont nombreux ! Un groupe d'agriculteurs entrepreneurs du Gâtinais français s'est donc lancé, afin de créer une filière chanvre locale.

Tout d'abord, 4 parcelles d'essais ont été cultivées en 2010 et 2011 par un groupe de 9 agriculteurs fondateurs de Chanvre Avenir, une association présidée par Nicolas Dufour. Leur ambition : tisser petit à petit en Gâtinais une filière locale courte de culture et de 1ère transformation débouchant sur un agro-matériau de construction, à base de chanvre. Au vu de l'étude de faisabilité réalisée par Construire en Chanvre (regroupement d'acteurs de la filière en France), financée par le parc sur fonds européens (FEADER du programme LEADER), ils ont décidé de passer du stade artisanal actuel -50ha cultivés en 2012- à un stade semi-industriel : 650 ha d'ici 2017. D'où « la construction de notre propre usine de défibrage d'ici 3 ans, annonce le président de Chanvre Avenir. Dans l'intervalle, l'usine des Chanvriers de l'Est assurera cette étape de 1ère transformation. Ce scénario autorise l'extension progressive de nos surfaces cultivées. En nous tenant à cette stratégie, nous pouvons envisager de monter en puissance nos volumes de culture, tout en testant le marché



Ph. Marie-Lys Hagemüller.



Ph. Marie-Lys Hagemüller.

Un groupe d'agriculteurs entrepreneurs s'est donc lancé, afin de créer une filière chanvre locale.

local pour la vente de chènevotte (issue du défibrage)», planifie Nicolas Dufour. Car, pour limiter la pollution liée au transport routier, « les camions sont chargés à l'aller comme au retour : soit de paille brute, soit de chènevotte ».

Pour mutualiser leurs capacités d'approvisionnement, Chanvre Avenir cherche à rejoindre 5 autres groupes de chanvriers du Nord de la Loire, dont certains sont d'ores et déjà dans une démarche de certification de leurs parpaings en chaux et chanvre.

La Marque Produit du Parc pourra être attribuée aux éco-matériaux issus des champs et de l'usine de défibrage en Gâtinais français. Englobant ces deux étapes en 2017, avec l'entreprise idoine chargée de la commercialisation, Atout Chanvre, ce sera une filière de produits pour l'éco-construction, bel et bien du terroir. En adéquation avec la Marque Produit du Parc, porteuse de l'identité du territoire. Une filière « verte » d'agro-matériaux de construction, résolument courte, progresse à grands pas en Gâtinais français ! ■

Atout Chanvre, ce sera une filière de produits pour l'éco-construction.

Contact :
Arnaud Charpentier - Tél. : 01 64 98 73 93
Mail : a.charpentier@parc-gatinais-francais.fr

Grands Causses

Premier Parc à lancer sur tout son territoire un concours d'économies d'énergies



Ph. PNR Grands-Causses.

Le Parc des Grands Causses invite les familles à relever le « Défi familles à énergie positive ». Elles s'inscrivent par équipe (soit 6 à 8 familles -collègues de travail, d'école, voisins, membres d'une même association...) sur internet. Chacune, « coachée » par son capitaine, adopte des gestes, comportements, astuces de sobriété énergétique. L'équipe gagnante sera celle qui, du 1er déc. 2012 à fin avril 2013, aura le plus réduit sa facture par rapport à celle de l'année précédente.

Contact :
Alexandre Chevillon,
Tél. : 05 65 61 43 16
Mail : alexandre.chevillon@parc-grands-causses.fr

Haut-Languedoc

Un prix pour l'opération "Jardinage et handi-cap"



Ph. PNR Haut-Languedoc.

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par la gamme de produits de jardin Naturel, du groupe Fertigilène, et en partenariat avec la Fédération des Parcs, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc vient de remporter un prix de 10 000 euros qui sera utilisé pour l'opération « Jardinage et handi-cap ». Ce sont 28 maisons de retraite et deux centres de réinsertion qui pourront ainsi compléter leurs équipements en bacs à jardinage adaptés aux personnes à mobilité réduite et bénéficier de matériel permettant la pratique du jardinage par les malvoyants et les malentendants. Cette opération prévoit également la formation des personnels de maisons de retraite à l'animation du jardinage durable

Contact :
Jacques Albarel
Tél. : 04 67 97 38 71
Mail : jardin@parc-haut-languedoc.fr

Millevaches en Limousin

Des Bistrots d'hiver au Printemps des bistrots : renaissance de lieux de vie et de culture

RETROUVEZ CE SUJET EN VIDEO SUR www.parc-naturels-regionaux.fr

Dans le Massif central, gastronomie, culture et bistrot jouent la carte de l'animation territoriale, en toute saison. Au menu du Printemps 2013 : débattre du bistrot de demain!

En 2013, 2^{ème} édition du Printemps des bistrots. Soit, inspirée de la formule des Bistrots d'hiver, une programmation culturelle destinée aux habitants de 7 Parcs de l'association IPAMAC, à leurs visiteurs et aux ressortissants de la Corrèze. Des artistes du Massif central y sont en tournée. Par exemple, Du Bartas, Bernard Combi, La Maison qui tient chaud, se produisent lors du Printemps des Bistrots 2013. Davantage de dates et d'établissements engagés qu'en 2012. Vivement le printemps !

Aux côtés de l'association Pays'Sage, ces 8 territoires nantis de partenaires culturels du Massif Central soutiennent l'initiative. Musiques, chants, théâtre, apéro-tchache... dans un cadre convivial, placé sous le signe de la gastronomie : le bistrot. A re-fréquenter, si l'habitude en était passée ! Un guide méthodologique est annoncé pour en améliorer l'accueil et l'attractivité en tant que lieu culturel, vivant et gastronomique, concocté avec l'aide d'étudiants et de leurs professeurs, géographes et sociologues, en Master 2 de l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand. Missionnés pour une étude socio-économique portant sur 16 expériences de « bistrots », en partenariat avec la Compagnie des Coteaux de Gascogne et le photographe Pierrick Bourgault, ils sont chargés d'animer des débats sur les territoires : quel bistrot pour demain ?



Ph. Pierrick Bourgault

On pleure leur fermeture. Le Printemps des bistrots est un début de réponse.

« On pleure la fermeture des bistrots (souvent dernier commerce de nos villages), le manque d'infrastructures culturelles, la neurasthénie liée au chacun-chez-soi... le Printemps des bistrots est un début de réponse à ce triple défi », assure Cécile Kohut, chargée du suivi de la coopération sur le territoire du Parc de Millevaches en Limousin. Une opération qui fait « bouger » le positionnement traditionnel du bistrot. Le voilà habilité à faire goûter la culture à un public intimidé par l'académisme des lieux qui lui sont habituellement dévolus et inversement, à faire revenir un public qui, faute d'intérêt, n'y allait plus ■

Contact Parc :
Cécile Kohut - Tél. : 05 55 04 04 12
Mail : c.kohut@pnr-millevaches.fr
Contact IPAMAC :
Julia Steiner - Tél. : 04 74 59 71 70
Mail : julia.steiner@parcs-massif-central.com



Ph. PNR Livradois Forez

Atelier participatif à La Monnerie-le-Montel.

Dans le cadre d'un appel à projet de la DATAR Massif central, le Conseil général du Puy-de-Dôme et le Parc Livradois-Forez ont initié le programme « Habiter autrement les centres-bourgs ». Sous maîtrise d'ouvrage **parc**, il a pour objectif de mieux accueillir les nouveaux habitants, maintenir les populations existantes dans les villages et faire face à l'accroissement de la vacance des logements et à la déshérence des centres bourgs ruraux. Six communes étudient avec des équipes pluridisci-

Ph. Colletif Etc.



Le chantier participatif, où comment tester la transformation d'un espace public à l'échelle 1, ici à Châteldon.

Contact :
Cynthia Durand-Lasserve
Tél. : 04 73 95 57 57
Mail : c.d-lasserve@parc-livradois-forez.org

Perche

Restauration du bâti : des savoir-faire de Marque... Parc !

Lancée fin 2012, la Marque Parc « Restauration du patrimoine bâti percheron : savoir-faire du Parc naturel régional du Perche » porte un cran plus loin la Charte Qualité qui depuis 2007 valorise localement les savoir-faire typiques de la restauration dans le Perche.



15 artisans sont « Marqués » Parc à ce jour.

Ph. David Commehchal

Maçonnerie, dont les enduits aux sables très colorés du Perche, couverture et menuiserie extérieure sont donc aujourd'hui reconnus comme savoir-faire traditionnels et 15 artisans sont « Marqués » à ce jour. Deux bâtiments remarquables ont pu bénéficier de ces savoir-faire précieux, dans l'Orne : le Manoir de la Grande Vianderie (Préaux du Perche) ou la toiture du manoir de Pontgirard (Monceaux au Perche). Aide à la communication, mise en

réseau des artisans, accompagnement de ces derniers face aux évolutions de la réglementation thermique, sont autant d'actions que le parc souhaite mettre en œuvre. A terme, la marque pourrait couvrir aussi la taille de pierre et la charpente particulièrement pentue dans le Perche. La marque servira aussi de révélateur quant au potentiel de savoir-faire existant encore. Le comité d'agrément « recrute », notamment parmi les pairs retraités, soucieux de contribuer à la transmission de ces savoir-faire ! Y officient les partenaires du parc comme les CAUE, les architectes des bâtiments de France ou des représentants de la CAPEB, etc. ■

Contact : Florence Sbille
Tél. : 02 33 85 36 36
Mail : florence.sbille@parc-naturel-perche.fr

Landes de Gascogne

Des cafés-bavard paysagers



Ph. PNR Landes de Gascogne/É.C.

Ils allient balade paysagère et pause gourmande, le temps aux participants d'être bavards, d'échanger sur leurs « impressions paysagères ». En 2013, année des 20 ans de la loi Paysage, le Parc invite à (re)découvrir deux de ses paysages fondateurs : la Leyre, rivière sauvage et Les Airiaux, ces quartiers gagnés sur l'ancienne forêt de chênes. Ce sont déjà, après la forêt des Landes de Gascogne en 2011, le bourg atypique de Solférino et le paysage caché des lagunes en 2012 qui furent l'occasion de porter un regard croisé entre citoyens, experts, artistes sur notre territoire.

Contact :
Eléonore Geneau
Tél. : 05 57 71 99 99
Mail : e.geneau@parc-landes-de-gascogne.fr

Pilat

Un dispositif de visiocommunication

irrigue le Pilat



Abolir la distance et le temps pour gagner de l'énergie, de la qualité de vie et de la qualité environnementale, tels sont les objectifs du

dispositif de visiocommunication opérationnel déployé sur le territoire du Pilat.



8 sites au sein du Parc du Pilat et dans les villes-portes ont été équipés courant 2012.

Ph. F. Costé / PNR Pilat

La visiocommunication est efficace pour :

- Animer le territoire par la mise en relation d'acteurs professionnels, institutionnels, individuels ;
- Donner accès aux formations, ateliers, conférences et autres événements, quelle que soit la distance séparant les publics des lieux du Pilat où ils se déroulent ;
- Favoriser les pratiques du télétravail ;
- Faciliter les échanges avec les administrations, par exemple la prise de rendez-vous, avec les agents des services publics de l'emploi ou d'aide à la création d'entreprise basés à l'extérieur du Parc.

C'est un outil de modernisation du territoire et des pratiques des acteurs, déployé dans une perspective de développement durable. Ainsi pourra-t-il permettre aux entreprises du Pilat de nouvelles pratiques en facilitant, par exemple, leurs relations avec leurs fournisseurs, y compris à l'international. Que de temps gagné en déplacements, démarches, énergie, avec à la clé des gains en euros et en qualité de vie ! Utiles à tous, le dispositif recèle non seulement des bénéfices économiques et sociaux, mais aussi environnementaux si l'on prend par exemple en compte les émissions de polluants évitées chaque fois que la visiocommunication supplée un trajet en voiture ■

Contact : Peggy Le Nizerhy
Tél. : 04 74 87 52 01
Mail : plenizerhy@parc-naturel-pilat.fr

Après une étude d'opportunité préalablement conduite sur le territoire du Pilat, le Parc naturel régional offre désormais un service de visiocommunication novateur : 8 sites au sein du parc et dans les villes-portes ont été équipés courant 2012.

Le dispositif, dédié aux usagers des services publics et à tous les acteurs participant au développement des territoires, répond à de multiples besoins : ceux des habitants -en facilitant leur accès aux services publics, aux formations, par exemple- et ceux des porteurs de projets, créateurs ou managers d'entreprise, demandeurs d'emploi ou de formation, télétravailleurs, associations, élus, agents publics et responsables territoriaux parfois éloignés les uns des autres car dispersés sur un terroir largement rural. Le dispositif favorise la rencontre de l'offre et de la demande pour tous les actes réalisables sans déplacement impératif.

Ardennes



Ph. Commune de Hargnies

Une charte forestière avec un volet "biodiversité" renforcé

Le Parc des Ardennes a été retenu pour un appel à projet du ministère de l'environnement visant une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les Schémas locaux de développement forestiers, dont fait partie sa Charte forestière de territoire, en cours d'élaboration. La subvention, plafonnée à 60 000 €, permettra de réaliser un diagnostic et des actions exemplaires, et d'agir notamment en faveur de certaines espèces sensibles aux activités sylvicoles, ou en faveur de pratiques sylvicoles durables adaptées au territoire, telles une charte des bonnes pratiques à l'usage des affouagistes, ou l'utilisation du Trait ardennais pour le débardage.

Contact : Colin Le Balle
Tél. : 03 24 42 90 57
Mail : foret@parc-naturel-ardennes.fr

Vosges du Nord

Découverte et inventaire de la biodiversité sans frontière



Ph. Christelle Scheid.

90 experts naturalistes des deux pays ont été réunis.

La 14^{ème} édition de la journée de la biodiversité, dans la Réserve de biosphère franco-allemande Pfälzerwald-Vosges du Nord, a réuni près de 90 experts naturalistes des deux pays. Résultats des inventaires de la faune et la flore locales : quelque 1 800 espèces recensées parmi lesquelles 250 champignons ; 650 mousses, fougères, arbres, plantes à fleurs ; 140

vertébrés et 760 invertébrés. A noter aussi, la diversité des milieux prospectés : les rochers et falaises de grès, riches d'environ 315

espèces repérées autour du Fleckenstein, telles des chauves-souris incroyablement variées ou encore le rupestre Faucon pèlerin ; des zones humides où ont été dénombrées 370 espèces, dont une libellule hôte des cours d'eau peu pollués ; des prairies telles celle de Wingen avec parmi 220 espèces recensées à cette occasion, une fougère rare des prairies sèches peu fertilisées appelée Botyche lunaire... Et en forêt, parmi les 180 espèces repérées, a pu être observé également le Lucane cerf-volant, un coléoptère attaché au bois mort dont la répartition est à ce jour mal cernée.

Outre cette richesse biologique, l'intérêt de cet inventaire réside dans son aspect transfrontalier mais aussi participatif, notamment avec les enfants. Une vingtaine d'excursions, avec des experts, était programmée le 16 juin 2012. Le tout organisé par un grand média : le magazine Géo Allemagne. ■

Contact :

Jean-Claude Génot
Tél. : 03 88 01 49 59

Mail : jc.genot@parc-vosges-nord.fr

Narbonnaise en Méditerranée

« Découvrons ENSEMBLE » : des espaces naturels ouverts à tous

« Découvrons ENSEMBLE » est un programme de découverte des Espaces naturels sensibles pour tout public mis en place par le parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée en partenariat avec le Conseil général de l'Aude. Le territoire du parc, composé d'un chapelet d'étangs entourés des massifs des Corbières maritimes, de Fontfroide, de la Clape et du plateau de Leucate est un des rares sites naturels préservés en bordure de Méditerranée.

Ph. Marianne Bancal-PNR Narbonnaise en Méditerranée.



Un programme de découverte des Espaces naturels sensibles pour tout public

Ce programme propose un accueil spécifique à des personnes en situation de handicap. Services, professionnels et associations concernés y ont été associés. Parmi les animations proposées : découvertes des lagunes suivies par une dizaine de personnes malentendantes avec la participation d'un interprète en langue des signes de l'association « Des mains pour s'entendre », ainsi qu'une promenade organisée pour des personnes à mobilité réduite au bord de l'étang de l'Ayrolle.

L'association Univers Montagne Esprit Nature qui organise des week-ends de randonnée et des séjours solidaires pour personnes valides et handicapées, accompagnées d'un guide spécialisé et de bénévoles, a fourni un matériel ingénieux : les « joëttes ». Ces fauteuils unroues avec brancards avant et arrière sont manœuvrés par des bénévoles du parc. Quatre résidents handicapés physiques de la maison d'accueil spécialisée de Montredon-des-Corbières ont été



Ph. Marianne Bancal-PNR Narbonnaise en Méditerranée.

ainsi accueillis par une vingtaine de personnes pour une balade en bordure de lagune. Une première expérience réussie, chaleureuse, avec des visages heureux pour preuve.

Pour mener à bien ses missions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation du public, le parc s'appuie sur une trentaine de professionnels du réseau des animateurs du parc, spécialistes de la faune et la flore, tous engagés dans une démarche de développement durable. En 2012, entre juillet et octobre, ce sont au total quarante trois balades qui ont été organisées ; suivies par plus de cinq cents personnes encadrées par ces animateurs ■

Contacts

Marianne Bancal/Marie Deweirder
Tél. : 04 68 42 23 70

Mails : marianne.bancal@parc-naturel-narbonnaise.fr
m.deweirder@parc-naturel-narbonnaise.fr

Langues et cultures régionales au programme des Parcs



Ph. PNR Caps et Marais d'Opale.

C'est en s'amusant que les enfants de Recques-sur-Hem apprennent le patois picard.

Les langues régionales font partie de notre patrimoine. Ce sont des langues, des dialectes ou des patois (des versions locales du français) parlés sur le territoire. Préserver et valoriser ces cultures locales font partie des missions des Parcs naturels régionaux. C'est dans ce sens que ceux des Caps et Marais d'Opale et du Haut-Languedoc ont chacun à leur manière lancé des initiatives pédagogiques afin de sensibiliser les habitants de leur territoire à la réappropriation de cette richesse patrimoniale.

Dans les Caps et Marais d'Opale, c'est en s'amusant que les enfants de Recques-sur-Hem apprennent le patois picard. Au cours de quatre ateliers de deux heures, ils ont appris des mots de vocabulaire utilisés pour imaginer la fin d'une histoire basée sur une légende locale. Ces

Ph. Mélanie Mourret - enseignante Lacabarède.



Journée à La Salvetat-sur-Agout.

ateliers, animés par une association patoisante et à l'initiative du parc, ont connu un succès certain grâce à l'implication des bénévoles de la médiathèque municipale où est exposé le fruit de l'imagination de ces enfants. Une opération qui répond à la volonté du parc d'expérimenter de nouvelles actions en faveur de la transmission du patois, en parallèle au Festival des Patoisades.

Dans le Parc du Haut-Languedoc, la démarche est similaire mais sous une forme différente. Afin de renforcer l'éducation au développement durable, un partenariat s'est engagé entre

le parc et les services de l'Education nationale des départements du Tarn et de l'Hérault. L'objectif est de mettre en œuvre des projets pédagogiques s'appuyant sur les ressources naturelles, culturelles et paysagères du territoire et développant une citoyenneté active des jeunes élèves. C'est dans ce cadre qu'est mené un projet de sensibilisation à la langue

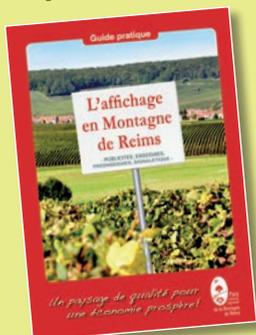
et la culture occitanes dont le contenu a été élaboré conjointement avec les animateurs du Parc et les conseillers pédagogiques de langues et cultures occitanes des deux départements concernés ■

Contact Caps et Marais d'Opale
Delphine Panossian - Tél. : 03 21 11 07 34
Mail : dpanossian@parc-opale.fr

Contact Haut-Languedoc
Marc Mailhé - Tél. 04 67 97 38 22
Mail : atechique-education@parc-haut-languedoc.fr

Montagne de Reims

Un guide pratique pour l'affichage et la publicité



Un guide pratique sur la réglementation en matière d'affichage publicitaire vient d'être publié par le Parc de la Montagne de Reims à l'intention des acteurs économiques. Accompagnée de conseils afin d'organiser des actions de promotion des activités sur le territoire, la réglementation en vigueur y est expliquée. L'objectif est de gérer les dispositifs d'affichage publicitaire en harmonie avec les paysages qui les entourent. Depuis sa création, le parc a réalisé des inventaires, animé des groupes de travail dans les communes et apporté un appui aux acteurs locaux pour leurs demandes de signalétique.

Contact :
Sabine Delon
Tél. : 03 26 59 44 44
Mail : s.delon@parc-montagnedereims.fr

Vosges du Nord

Des "samedis scientifiques" proposés par le Conseil scientifique du SYCOPARC.



Ph. Eric Allusser

Axés sur les enjeux du territoire (tel que « Forêt, bois et société » en 2012) ils s'adressent aux élus, gestionnaires, acteurs socioprofessionnels et habitants. Objectif : partager un savoir pluridisciplinaire -sciences de la nature et des hommes, innovations telles que souder sans colle tout type de bois ou construire en hêtre local !- Appréhender pourquoi et comment cohabiter avec la nature et non la dominer à tout prix, c'est en fine concilier développement et écologie. Plus de 40 personnes ont plébiscité la 1^{ère} édition. Rendez-vous donc en 2013 !

Contact :
Jean-Claude GENOT
Tél. : 03 88 01 49 67
Mail : jc.genot@parc-vosges-nord.fr

Causses du Quercy

Une trame étoilée pour les Causses du Quercy !



Depuis que la revue Ciel et espace a révélé en 2002 l'existence, en Quercy, « d'un triangle noir », signe d'une nuit étoilée d'une rare qualité, le Parc des Causses du Quercy s'attache à sa préservation. Il s'est intéressé en 2012 aux incidences des éclairages artificiels sur les espèces, et notamment de la « barrière » que peut représenter la lumière dans leurs déplacements. Cette étude, confiée à une étudiante en Master d'écologie, visait à définir une méthodologie pour la prise en compte de cet obstacle « lumière » dans une démarche de trame verte et bleue. Au menu : analyse des impacts de la lumière par un groupe d'experts et réalisation d'une cartographie précise de la pollution lumineuse. Un géo-référencement des points lumineux des plus grandes communes du territoire (par exemple Labastide-Murat ou Limogne-en-Quercy), avec les caractéristiques techniques des luminaires et la gestion de l'éclairage -mesure de la puissance lumineuse au sol à l'appui, ont ainsi été réalisés. Au final, cette cartographie sera confrontée à celle des trames vertes et bleues pour permettre de mieux prendre en compte la biodiversité nocturne ■

Mieux prendre en compte la biodiversité nocturne

Ph. Olivier Marchal - PNR des Causses du Quercy



Contact :
Agathe Kuhnel
Tél. : 05 65 24 20 50
Mail : akuhnel@parc-causses-du-quercy.org

Les parcs s'engagent de sur la transition énergétique

Dans le débat que mène le Gouvernement sur la transition énergétique, les Parcs naturels régionaux ont décidé de tenir toute leur place. Ils ont l'expérience de ces sujets et la légitimité sur le terrain. Mais il faut, estime Pierre Radanne, que la participation citoyenne soit à la hauteur de l'enjeu et que, au niveau national, le système bancaire et financier soit davantage impliqué. Le débat, courtois, est serré.

Parcs. Sans doute faut-il d'abord définir ce qu'est la transition énergétique et pourquoi elle est nécessaire.

Bruno Rebelle. La 1^{ère} raison d'engager la transition énergétique est l'impératif climatique. Nous émettons, même en France, beaucoup trop de gaz à effet de serre et si nous voulons remplir les objectifs internationaux de stabilisation du climat, nous devons diviser nos émissions au minimum par quatre à l'échéance 2050. C'est énorme. 80 % de nos consommations énergétiques sont aujourd'hui encore d'origine fossile. L'énergie

est de plus en plus chère et la facture pour les ménages comme pour les industries est de plus en plus lourde. Enfin, nous avons en France un parc de production électronucléaire vieillissant. Entre 2015 et 2040, nos centrales nucléaires arriveront en fin de vie. Il va falloir décider d'investir soit pour les prolonger soit pour les remplacer, et de faire choisir les solutions de remplacement. Tout cela nous renvoie à des choix techniques et économiques, mais aussi à des choix de société, parce que pour diviser par deux ou trois notre consommation d'énergie d'ici 2050, il nous faut repenser la mobilité, repenser la façon d'habiter, changer nos habitudes de consommation. Le Gouvernement a donc proposé l'organisation d'un grand débat national sur la transition énergétique qui

s'est ouvert à la fin de l'année 2012 et qui va associer pendant plusieurs mois les territoires, les acteurs de la société civile, les entreprises, pour une synthèse de ces contributions dans le courant du mois de juillet. Le Conseil national du débat fera des recommandations au Gouvernement pour l'élaboration d'une loi de programmation de la transition énergétique qui devrait être présentée au Parlement à la fin de l'année 2013.

Parcs. Pierre Weick, comment le réseau des Parcs naturels régionaux s'inscrit-il dans ce débat ?

Pierre Weick. Les Parcs sont engagés depuis de nombreuses années dans cette transition énergétique et ils souhaitent contribuer à l'élaboration de la future loi de programmation en animant le débat sur leurs territoires, tout en participant aux débats

régionaux qui vont être animés par les Préfets et les présidents de Conseils régionaux au cours du printemps.

Parcs. Denis Letan, que faites-vous dans le cadre de votre Plan climat territorial pour faire avancer l'idée d'une transition énergétique ?

Denis Letan. Notre Plan climat territorial a été approuvé en 2010. Il comprend une quarantaine d'actions sur tous les grands thèmes : habitat, déplacements, agriculture, énergies renouvelables, adaptation du territoire, etc. Nous menons aussi des actions de sensibilisation auprès des habitants, des communes ou des communautés de communes. Nous mettons en œuvre des actions innovantes, par exemple sur la précarité énergétique. Nous expérimentons un dispositif d'auto-réhabilitation partagée, appelé Enerterre. Des chantiers participatifs, encadrés par un formateur professionnel, permettent d'aider les habitants de maisons en terre (habitat traditionnel de la région des marais) ayant un très faible revenu à améliorer le fonctionnement thermique de leur logement. Il y a deux ans, sur les déplacements doux, nous avons animé des études de déplacements cyclables dans les bourgs de 1500 à 2000 habitants. Nous déclinons également le plan climat à l'échelle des communautés de communes avec des actions de recherche de sobriété et de développement des énergies renouvelables intégrées dans des conventions climat signées avec les CC. Enfin sur l'adaptation, nous espérons initier une étude pour étudier le devenir de la gestion de la zone humide au regard du changement climatique et de la montée du niveau de la mer.

Pierre Weick. Les Parcs ont une longue expérience de l'approche territoriale des questions énergétiques. Nous en avons aussi une approche transversale, car parler d'énergie c'est aussi parler d'urbanisme et d'habitat, de mobilité ou d'agriculture, ce qui est essentiel pour des territoires ruraux



Ph. DR.

Si nous voulons remplir les objectifs internationaux de stabilisation du climat, nous devons diviser nos émissions au minimum par quatre à l'échéance 2050.

Bruno Rebelle



Ph. DR.

Nous déclinons également le plan climat à l'échelle des communautés de communes avec des actions de recherche de sobriété et de développement des énergies renouvelables.

Denis Letan

dans le débat national énergétique.

comme les nôtres. Notre ingénierie territoriale est à disposition, dans cette approche transversale, des acteurs locaux, des collectivités pour mettre les acteurs autour de la table, créer des synergies, du dialogue avec les populations, voire les jeunes publics que l'on peut mobiliser sur ce sujet. Dans le débat national qui est engagé, nous tenons à faire remonter des expériences de terrain, mais aussi les éléments de blocage ou les freins qui empêchent la mise en œuvre de projets à l'échelle territoriale. La contribution du local nous semble essentielle dans ce débat.



Ph. DR.

Parler d'énergie c'est aussi parler d'urbanisme et d'habitat, de mobilité ou d'agriculture, ce qui est essentiel pour des territoires ruraux comme les nôtres. Notre ingénierie territoriale est à disposition.

Pierre Weick

d'acteurs, les employeurs, les employés, les associations environnementales, les représentants de la société civile, les élus locaux, ainsi que les représentants du gouvernement

Pierre Weick. ...Dont nous aimerions faire partie, d'ailleurs...

Bruno Rebelle. ...Il a été demandé aux Conseils régionaux d'animer des débats sur les territoires de façon à repérer les initiatives existantes qui préfigurent la transition énergétique. Car des efforts significatifs en matière de sobriété énergétique se feront plus facilement dans des communautés de communes ou des territoires de projet comme les Parcs naturels régionaux. De même, si on veut exploiter les énergies renouvelables, c'est à partir des projets de territoires que cela se fera. Encore une fois, les Parcs naturels régionaux sont particulièrement bien adaptés à la mise en œuvre de cette transition énergétique.

Pierre Radanne. On voit bien que les choses sont en train de démarrer, techniquement. Mais il y a deux points qui me font soucier en ce moment. Le premier, c'est la participation démocratique du citoyen qui doit s'approprier cette thématique générale de l'énergie et comprendre comment notre pays va pouvoir avancer là-dessus dans le demi-siècle qui vient. Cette question de la démocratie est capitale. On n'a pas du tout l'habitude en France d'organiser un long débat avant de préparer une loi. On

la prépare, en général, dans les cabinets ministériels. Comment fait-on participer tout le monde, pas seulement ceux qui viennent habituellement dans les réunions publiques, mais aussi les personnes âgées, les enfants, des populations qui peuvent être marginalisées... Le résultat de ce débat et la vigueur de la transition énergétique vont dépendre du nombre de personnes qui y auront participé. De ce point de vue, les parcs sont en avance sur le reste de la société. Ils ont toujours eu des démarches participatives. Il est donc essentiel aujourd'hui qu'ils provoquent du débat public, de la discussion, notamment sur la base des ressources du territoire, de ses priorités. Il faut en France rehausser le niveau culturel sur l'énergie. C'est d'autant plus important qu'en ce moment il y a une vraie difficulté, je m'en rends compte dans tous les débats auxquels je participe : les français sont catastrophés par les difficultés économiques, financières et sociales, à cause de la perte de compétitivité de la France, qui est une réalité et qui ne va pas s'inverser très vite. Dans ces conditions, ils comprennent mal qu'on leur propose un débat sur l'énergie alors qu'ils n'ont pas l'impression qu'à court terme, pour eux, ce soit vraiment une priorité. On ressent cela très fortement du côté des collectivités locales. Elles s'étaient fortement engagées dans les Plans climat énergie territoriaux, mais, voyant les difficultés financières arriver, elles ont tendance à reporter les investissements à plus tard. Elles ne se rendent pas compte que plus on va traîner, plus cela va coûter cher et plus les dégâts seront importants. Il faut absolument réussir cette question de l'intégration démocratique et de mise en mouvement de la société. D'ailleurs, le débat sur l'énergie commence très mal

du côté des médias qui n'en parlent pas, je pense à peu près pour les mêmes raisons.

Il y a un deuxième problème extrêmement grave qu'il va falloir résoudre aussi, c'est que dans les instances créées par le gouvernement pour la transition énergétique, le secteur financier est presque absent. Dans les comités constitués, qui rassemblent environ 250 personnes, une seule représente

la finance. Aucun banquier privé. Bercy ne s'est pas fait représenter sur les questions financières, mais

Parcs. Dans ce schéma politique de débat, Bruno Rebelle, quelle vision avez-vous du rôle particulier des parcs ?

Bruno Rebelle. Le gouvernement a voulu résolument donner la parole aux territoires en règle générale. À côté du débat conduit par le Conseil national de la transition énergétique qui rassemble les grandes familles



Ph. DR.

Le citoyen doit s'approprier cette thématique générale de l'énergie et comprendre comment notre pays va pouvoir avancer là-dessus dans le demi-siècle qui vient.

Pierre Radanne

Ont participé au débat :

■ Bruno Rebelle, membre du Comité de pilotage du Débat National sur la Transition Énergétique, conseil en développement durable auprès d'entreprises et de collectivités.

■ Pierre Radanne, expert des questions énergétiques et écologiques, spécialiste des politiques énergétiques de lutte face au changement climatique. Futur Facteur 4.

■ Pierre Weick, directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

■ Denis Letan, chargé de mission "Plan climat territorial" au parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Tribune de Jean-Louis Joseph
Président de la Fédération des Parcs

La transition énergétique : au-delà des contraintes, une chance !

Dépendance aux énergies fossiles, augmentation alarmante de la précarité énergétique, centralisme des capacités de production : la dette est lourde et les défis à relever pour la France dans ce domaine, nombreux. La crise ne peut plus être un prétexte à l'inaction mais au contraire, une invitation à répondre de manière adéquate aux enjeux contemporains.

Plus qu'une contrainte, la transition énergétique est d'ailleurs une véritable chance à travers les opportunités de marché, la création de richesse, d'activité et d'emplois pérennes, ou encore la réduction de notre déficit commercial !

Cette tribune et ce débat sont l'occasion d'alerter sur l'avenir des politiques énergétiques de notre pays tout en apportant une contribution sur le fond articulée autour de deux thématiques essentielles à nos yeux : l'implication des territoires et la maîtrise de la consommation.

Trop longtemps enfermée dans un centralisme outrancier et figée, l'approche productiviste du modèle énergétique français s'essouffle ostensiblement et ne semble plus à même de répondre efficacement aux défis lancés par le changement climatique. Une gouvernance plus décentralisée permettra une véritable intégration entre les différents échelons de pouvoir. Car si l'élaboration du cadre général d'action et la définition d'objectifs ambitieux reviennent naturellement aux niveaux national et européen, la mise en place de politiques adaptées aux enjeux locaux ne pourra se faire qu'à l'échelle territoriale. De plus, le renforcement des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de l'énergie renferme un enjeu démocratique considérable : il permettra d'impliquer réellement les citoyens et acteurs socio-économiques.

Intimement lié à la décentralisation, le thème de la maîtrise de la consommation doit figurer au cœur de notre engagement en faveur de la transition énergétique. Les programmes d'investissements en France sont encore largement guidés par une politique de l'offre déconnectée des besoins réels de nos concitoyens. Une stratégie d'économie d'énergie ambitieuse et efficace, couplant sobriété et d'efficacité énergétiques, est le préalable indispensable à toute politique énergétique durable. Elle nous permettra de réduire la facture énergétique et d'entamer le redressement de notre balance commerciale, de mieux garantir notre indépendance et surtout de créer des emplois pérennes et non délocalisables, autant de raisons d'envisager plus paisiblement notre avenir énergétique ■

uniquement sur les filières industrielles ou économiques. Nous courons aujourd'hui le risque de reproduire l'échec du Grenelle, pour les mêmes raisons. Les gens se sont mis d'accord sur des priorités et après, il ne s'est rien fait, parce que le secteur bancaire n'a absolument pas été mobilisé.

Bruno Rebelle. Le Comité de pilotage est tout à fait conscient du problème. Le sujet est venu en discussion au Conseil national. C'est pourquoi il y a un groupe de travail spécifique qui va traiter à la fois de l'évolution du prix de l'énergie, du prix de la facture énergétique nationale et des modalités de financement de la transition. C'est à ce moment-là que nous mobiliserons spécifiquement les partenaires bancaires. C'est vrai, on aurait pu souhaiter que Bercy envoie des gens de la macroéconomie plutôt que les seuls acteurs des filières industrielles.

Pierre Radanne. Mais cela peut se faire aussi au niveau local. J'ai convaincu le président de la Région Pays de la Loire de mettre en place une conférence financière régionale, avec l'ensemble des banques et établissements financiers présents dans la région, pour étudier en fonction des propositions qui seront issues du débat comment chaque établissement bancaire prendra en charge le soutien à l'investissement des entreprises, des collectivités locales. Je pense que c'est applicable partout et que cela peut garantir un réel passage à l'acte.

Pierre Weick. La question économique est essentielle, en effet. En Rhône-Alpes, des groupes de propriétaires dans un village ou un hameau, avec la collectivité, ont mutualisé les travaux en toiture pour créer des centrales villageoises photovoltaïques et vendre collectivement l'énergie produite. Les parcs, dans ce cas, jouent pleinement leur rôle d'innovation, accompagnent la création d'une Société coopérative d'intérêt collectif, une SCIC, et en profitent pour enclencher un mouvement plus vaste.

Bruno Rebelle. C'est exactement ce genre d'exemple que nous avons besoin de valoriser dans le cadre du débat national, en pointant aussi les blocages ou les raisons pour lesquelles ça n'avance pas plus vite. Si à l'issue du débat on pouvait faire sauter deux ou trois verrous, on aurait déjà gagné beaucoup.

Pierre Radanne. Il faut à la fois faire sauter les verrous et mobiliser des acteurs.

Parcs. Est-ce qu'on peut justement revenir sur la première difficulté que Pierre Radanne a pointé, à savoir la participation citoyenne au débat ? Peut-on donner des exemples de ce qui se passe dans les parcs à ce sujet-là ?

Denis Letan. Nous organisons en effet des soirées-débat pour mobiliser les habitants. Nous menons une enquête participative depuis plusieurs années sur le moment de l'année où les habitants voient arriver les hirondelles et les martinets. Cela peut paraître anecdotique mais est efficace pour montrer les impacts du réchauffement climatique. Cela crée une dynamique qu'alimente aussi le défi « famille à énergie positive » que nous co-animons.

Pierre Weick. Il y a une foultitude d'initiatives de cette nature qui permettent une prise de conscience individuelle de l'évolution du climat et de l'irréversibilité de ces changements. Dans le massif alpin, les Parcs

participent à un réseau d'évaluation citoyen (Phénoclim) qui permet de faire prendre conscience aux enfants, notamment, de la réalité de ces évolutions et par conséquent de la nécessité d'agir. Par ailleurs, le Luberon travaille à la mise en place d'une agence locale de la transition énergétique. Tous les acteurs institutionnels publics et tous les acteurs locaux, économiques ou associatifs se sont mis autour de la table et ont engagé le débat pour mettre en place un programme d'actions de sensibilisation et d'accompagnement des projets individuels ou collectifs sur le territoire, et coordonner ainsi leurs interventions.

Pierre Radanne. Il y a aussi de vrais enjeux de connaissance. Le citoyen ne sait guère quelle énergie il consomme, ni même quel budget il y consacre exactement. Il y a un énorme travail pédagogique à faire, pas seulement vis-à-vis des enfants. Il va donc falloir que, dans ce débat sur l'énergie, des outils pédagogiques, des outils de simulation, etc., soient mis à disposition des territoires.

Pierre Weick. Ce sont bien des sujets qui ont été abordés à une époque par l'Ademe, c'est son rôle.

Pierre Radanne. C'est vrai, mais là il va falloir des changements très profonds dans la société.

Parcs. Reste à faire comprendre au citoyen ordinaire que sa façon de consommer de l'énergie va contribuer à lutter contre un changement climatique qui est engagé au niveau mondial ?

Pierre Radanne. Par rapport à des sujets globaux, planétaires, on se sent inévitablement impuissant. Il faut dépasser ce blocage-là en organisant des débats et surtout en faisant en sorte que la salle soit pleine. Si vous faites un débat avec 15 personnes dans la salle, les participants se lamentent, et la machine à perdre est lancée. Il faut sortir de cela, ce n'est pas compliqué, mais c'est déterminant. Avec 100 personnes dans la salle, au contraire, le sentiment s'inverse. Nous devons aussi apprendre à réussir cela.

Parcs. Le débat national propose-t-il des rendez-vous particuliers ?



Ph. DR.

Fin mars se tient à Manosque un débat à l'initiative des Parcs naturels régionaux. Une grande quantité d'événements commencent à émerger, des débats portés par des régions, des initiatives portées par des réseaux d'étudiants ...

Bruno rebelle

Bruno Rebelle. Fin mars se tient à Manosque un débat à l'initiative des Parcs naturels régionaux. Une grande quantité d'événements commencent à émerger, des débats portés par des régions, des initiatives portées par Europa Nova, par des réseaux d'étudiants dans des facultés, par des acteurs économiques... Tous ces événements sont à retrouver sur le site du débat : www.transition-energetique.gouv.fr

Pierre Weick. En ce qui nous concerne, nous allons questionner les parcs pour qu'ils identifient trois ou

quatre expériences qui leur paraissent significatives, ainsi que, de façon très concrète et précise, les points de blocage sur le terrain. Toutes ces informations vont alimenter un séminaire avec les élus et les chargés de mission des Parcs, vraisemblablement au mois de mai. Il nous permettra d'enrichir la contribution du réseau des Parcs au débat national ■

L'agriculture du futur **germe** dans les **Parcs**



Ph. Jean-François Hello - Nicolas Van Ingen.

Dans un Parc naturel régional, l'agriculture ne fait pas seulement partie du paysage. Comme dans les autres espaces ruraux, elle est une activité économique créatrice d'emplois qui s'oriente de plus en plus vers des modes de production durables, extensifs, économes en énergie, tournés vers la satisfaction des besoins de proximité. Mais plus qu'ailleurs, sans doute, les agriculteurs y sont convaincus de l'intérêt des mesures agri-environnementales, de l'action en faveur de la

biodiversité et de leurs responsabilités dans la préservation des sols et la conservation des paysages. Un mouvement pas toujours naturel, que les parcs se doivent d'impulser ou d'accompagner.

Petit tour de la France agricole de demain.

focal

L'agriculture du futur germe dans les Parcs



L'agriculture est le socle économique des espaces ruraux

Ph. Marc Gzernski / RNF, Avesnois

Cela va sans dire, mais... etc. : sans agriculture, pas de Parcs naturels régionaux ! En France, les espaces 100% sauvages sont minoritaires. L'essentiel de notre géographie est soit urbaine soit agricole, sylviculture comprise. C'est pourquoi les Parcs naturels régionaux, quand ils réfléchissent à l'urbanisme avec les élus locaux, travaillent aussi pour l'agriculture de leur territoire. De même, les agriculteurs deviennent des interlocuteurs privilégiés pour parler de biodiversité, ou d'ouverture des paysages.

L'agriculture est le socle économique des espaces ruraux et les parcs, sur ce sujet comme sur d'autres, expérimentent des voies nouvelles.

Un résumé de tout dans le Massif des Bauges

Il est évidemment plus facile de mener une politique agricole exemplaire dans le Massif des Bauges, pays de moyenne montagne et d'élevage, que dans une immense plaine vouée à la monoculture intensive. Mais le Parc naturel régional a su développer une palette d'outils pour aider son agriculture à se développer durablement. Il nous a semblé que cela valait la peine de s'y arrêter.

L'agriculture était présente dans les préoccupations du parc dès sa création en 1995, parce qu'elle est "naturellement" extensive sur ce territoire-là et qu'elle fournit aux 400 000 urbains des villes-portes des produits de qualité qui font la fierté des habitants : du miel, du vin, de la viande, et la fameuse tome des Bauges qui a conduit les producteurs, avec le parc, jusqu'au Salon International de l'Agriculture. Une bonne raison de résister à la pression foncière, de ré-ouvrir des espaces agricoles qui s'étaient fermés, de donner du sens à la gestion des sites Natura 2000 et des prairies naturelles. Le Massif des Bauges a été le premier parc à organiser un concours des prairies fleuries, en 2007, sur un petit bassin agricole, pour inciter les éleveurs à améliorer leur biodiversité et la qualité de la nourriture de leurs animaux, et donc de leurs produits. C'est à partir de la 4^e édition, en 2010, qu'il a été étendu au niveau national. Chaque concours associe les élus locaux, les habitants et les associations naturalistes. Dans le jury on trouve un agronome, des experts de la flore et de la faune sauvage et un apiculteur, et en 2012 les élèves d'un lycée agricole. Les prix sont remis lors d'une manifestation locale, comme en 2012 à la fête pastorale de Marthod. Les agriculteurs y reçoivent leur portrait en grand format et les lauréats un chèque du Crédit Mutuel, partenaire depuis la naissance du concours en Bauges. Et puis le grand vainqueur concourt au niveau

national, à Paris. En 2010, c'est une exploitation de Saint Offenge qui a reçu le premier prix national dans la catégorie pâture. C'est un outil de communication qui manifeste d'abord l'intérêt que portent les parcs au travail des agriculteurs et aux bonnes pratiques des éleveurs.

Mais, pour maintenir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, il faut aussi travailler sur la valorisation économique des exploitations. Le parc a ainsi aidé à la mise en place des circuits courts de distribution (à la ferme, dans les villes...), de nouveaux agriculteurs s'installent, les AOC fromagères valorisent la production locale, la filière viticole, et ce travail d'intégration des filières locales représente un atout supplémentaire pour le développement touristique. Bref, un foisonnement d'initiatives significatif du travail des parcs en matière d'agriculture.

Un concours des prairies fleuries devenu national

Quant aux mesures agri-environnementales, il en existe une spécifique, les prairies fleuries, qui compense un manque à gagner lié à des pratiques vertueuses. Dans le Massif des Bauges, dès 2008, sur 120 unités pastorales, 26 contrats en alpages ont été signés. Ce sont des contrats de 5 ans, avec une simple obligation de résultat, pas trop contraignante : la présence, parmi une liste, de plantes indicatrices de bonne santé des sols que l'on doit retrouver dans leurs parcelles. Cela pique la curiosité des exploitants et ils apprécient d'être ainsi responsabilisés.

Cette dynamique — douce — de maintien et de développement de l'agriculture paysanne a conduit le parc, au moment de la rédaction de sa deuxième charte en 2008, à cartographier tous les secteurs agricoles importants, cette carte s'imposant aux Scot et aux documents communaux d'urbanisme. En partenariat avec son Association des agriculteurs, le parc se positionne sur le contenu des Plans locaux d'urbanisme (PLU).

La boucle de la cohérence territoriale est ainsi bouclée.



Ph. Carole Favre Bonini

Dans le Massif des Bauges, dès 2008, 26 contrats en alpages ont été signés.

1. Le socle économique de la ruralité

Tous les parcs travaillent à maintenir et à développer une agriculture durable, parce que cette activité économique est par définition la colonne vertébrale d'un territoire rural.

Il s'agit d'organiser la demande de proximité pour développer l'offre, de favoriser les cultures et l'élevage les plus écologiques possibles, de "sanctuariser" les espaces agricoles en évitant leur urbanisation, d'accompagner la création de nouveaux produits locaux et de promouvoir aussi les productions traditionnelles, patrimoniales.

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin a ainsi fourni un gros travail de structuration de l'offre et de la demande entre la production locale et la restauration collective dans deux communautés de communes qui servent de territoires tests. Aujourd'hui, toujours accompagnées par le parc, elles œuvrent pour la présence prioritaire des produits locaux dans les épiceries du territoire. Ainsi,

Samuel Féret, coordinateur du Groupe PAC 2013 : “les Parcs s’inscrivent pleinement dans la mise en œuvre de la future PAC”



Parcs : Qu'est-ce que ce Groupe PAC 2013 ? Une institution, une association militante ?

Samuel Féret : c'est une plateforme regroupant 25 associations, ONG françaises de protection de la nature, de solidarité internationale, etc. Elle s'est constituée fin 2007 dans la foulée du Grenelle de l'Environnement. Elle tente de construire une vision commune de l'agriculture à l'horizon 2020 et promeut cette vision du futur agricole auprès de la Commission et du Parlement européen. C'est un travail de lobbying.

Parcs : Vous plaidez pour un “verdissement” de la Politique agricole commune (PAC). Qu'est-ce que cela signifie ?

S. F. : La PAC a été créée en 1962 pour stabiliser les marchés agricoles. Elle organisait la production dans un marché unique, filière par filière, garantissant des prix pour inciter à produire en quantités industrielles et achetait les excédents. C'est ainsi que l'agriculture européenne est devenue exportatrice. Mais à partir des années 1970, on s'est aperçu que cela coûtait les trois quarts du budget européen et les USA ont commencé à remettre en cause la légitimité de cette aide à l'exportation. D'où l'introduction d'une limitation des productions, comme les “quotas laitiers”. Puis, sous la pression de l'OMC pour éviter les distorsions de concurrence, on a commencé à verser des aides à la surface et non à la production, ce qui aide les agriculteurs qui ont de grandes surfaces et défavorisent les petits producteurs. L'idée de “verdir” la PAC afin d'améliorer sa légitimité a commencé en 1992. Après 2013, la nouveauté est de dédier 30% des aides directes à cette fin.

Parcs : qu'est-ce qu'une production “vertueuse” et que proposez-vous pour la soutenir ?

S. F. : Nous plaçons pour une rotation des cultures, la conservation de prairies permanentes, pour au moins 10% de surface d'intérêt écologique dans chaque exploitation, pour la reconnaissance d'éléments fixes du paysage. Les mesures agri-environnementales font partie de cette politique, mais on pourrait aller plus loin en mobilisant toute la politique de développement rural à cet effet. En Europe, seul le ministre français, Stéphane Le Foll, soutient cette position.

Parcs : Comment les parcs s'inscrivent-ils dans cette nouvelle vision de l'agriculture ?

S. F. : les parcs sont un des rares acteurs qui s'organisent pour le développement rural, et ils s'inscrivent dans la mise en œuvre de la nouvelle PAC, c'est à dire dans une nouvelle vision de la politique agricole, beaucoup plus décentralisée, avec des programmes de développement rural et l'utilisation d'outils non agricoles. Nous sommes certains que le succès de la nouvelle PAC dépend de la façon dont elle va être mise en œuvre en France. Et les parcs vont y prendre une part essentielle ■

samuel.feret@gmail.com



Structurer l'offre et de la demande sur le territoire.

afin de faciliter la mise en relation de l'ensemble de ces acteurs, le parc travaille -en partenariat avec le Pays de Guéret et le Pays Trégor Goëlo, dans le cadre d'un projet de coopération Leader- à la construction d'un annuaire de producteurs locaux en ligne. A terme, l'ensemble du parc devrait être concer-

né par cette action.

Les agriculteurs du Luberon, 172 000 habitants, 1,6 million de touristes par an, produisent une grande diversité de produits : des céréales, des fruits, des légumes, du vin, de l'huile d'olive, autrement dit la base complète du régime méditerranéen, un trésor de santé qui se trouve être inscrit au Patrimoine immatériel de l'UNESCO. Ce qui n'empêche pas, libre échange oblige, que dans les supermarchés du territoire se trouvent des produits bourrés d'additifs ou acheminés par avion d'un autre continent... Et les agriculteurs du Parc naturel régional sont en difficulté. La moitié d'entre eux vont partir à la retraite dans les trois ou quatre ans qui viennent et ne trouveront pas de reprenneur.

Depuis sa nouvelle Charte approuvée en 2008, le Parc du Luberon a donc décidé de construire de nouveaux liens entre les producteurs et les consommateurs locaux. Il a développé les marchés paysans, aidé à la



Opération “De la ferme à la cantine” en Luberon.

création de 4 magasins de producteurs, accompagné la création d'ateliers de transformation, il a accordé la marque Parc à la filière Pain et au vin d'AOC Luberon et organisé une vaste opération “De la ferme à ta cantine”.

Aujourd'hui déjà, un enfant sur deux mange des produits locaux au restaurant scolaire. Entre les marchés, les magasins et les AMAP, le parc recense 150 lieux de vente collectifs en circuit court, ce qui ne représente que 2 à 5 % de la consommation totale sur le territoire. C'est très peu et c'est déjà beaucoup plus qu'au siècle dernier ! Le nouveau chantier consiste maintenant à ouvrir un site web pour rendre l'offre visible et mettre en relation les producteurs avec les cuisiniers, les cantiniers, les restaurateurs, les professionnels de l'accueil, etc.

Favoriser le bio, relocaliser la production et la vente

Loin du si bénéfique régime méditerranéen, la production agricole de l'Avesnois est traditionnellement plus intensive, mais depuis 2008, le Parc naturel régional note une dynamique en faveur du bio, à tel point qu'aujourd'hui près de la moitié de la production bio de la Région Nord-Pas de Calais se trouve dans l'Avesnois. Ce n'est pas un détail, car le passage en bio signifie assainissement des nappes phréatiques, plus de main d'œuvre

employée et satisfaction d'une demande locale, en augmentation ici comme ailleurs.

Le parc s'est saisi de cette dynamique en initiant un comité de pilotage qui se traduit par un plan d'action partagé. Chambre d'agriculture, Groupement des Agriculteurs Bio du Nord Pas de Calais,



Développer les filières bio en Avesnois.



Fête de la Mirabelle en Lorraine.

Ph. PNR Lorraine.

collectivités, associations œuvrent au côté du parc au développement des filières bio lait et viande, et priorisent la commercialisation en circuit court et en restauration collective. Au delà des 40 producteurs de lait, d'un lycée agricole en conversion, deux nouveaux marchés se sont créés en 2012, ainsi qu'une nouvelle AMAP.

La Lorraine est un pays de polyculture-élevage, de viticulture... et d'arboriculture, puisque 90 % de la mirabelle française y est produite. Le Parc naturel

régional de Lorraine accueille 40 % de cette production régionale. Pour soutenir les producteurs dans leur stratégie de commercialisation en circuit court, le parc a noué un partenariat important avec la ville de Metz qui organise chaque année pendant deux semaines à la fin de l'été la Fête de la mirabelle. Le parc y anime un marché des saveurs et des savoir-faire "La mirabelle dans tous ses états" qui permet aux producteurs de commercialiser les fruits d'abord, mais aussi la centaine de produits transformés : la confiture, la confiserie, le nectar, l'eau-de-vie, les glaces, les yaourts, etc. Le parc y anime des cours de cuisine à base de mirabelle par un chef reconnu, un atelier de greffage des arbres, une promotion des produits locaux, ... Ainsi, cette production emblématique du territoire ne reste pas un symbole, mais est un vrai outil de développement à la fois économique, culturel et touristique.

En matière d'expérimentation et de soutien au développement économique local, le Parc naturel régional de Martinique occupe un rôle central et fédérateur dans le département. En effet, au Domaine d'Émeraude, site d'observation de la nature ouvert au public par le parc en février 2012, sont expérimentées de nouvelles pratiques culturales visant à revaloriser certaines filières. Tel est le cas de l'expéri-

Culture de l'anthurium sous serre en Martinique.



Ph. PNR Martinique.

mentation de la culture sous serre d'une fleur emblématique de l'île, aujourd'hui en voie de disparition: l'anthurium. Ce travail devrait mettre à la disposition des professionnels de la filière horticole des process améliorant la rentabilité de cette culture.

Sur l'ensemble de son territoire, le parc mène également des expériences dans des domaines aussi variés que l'amélioration génétique des abeilles, les plantes aromatiques et médicinales, les plantes fourragères...

Soutenir les initiatives innovantes des exploitants

Il arrive aussi que des agriculteurs, de leur propre chef, prennent l'initiative de démarches innovantes. C'est le cas de Marc Lefebvre dans le Parc des Caps et Marais d'Opale, un agriculteur qui a décidé d'évoluer sur son système d'exploitation pour protéger le sol, favoriser la biodiversité tout en luttant efficacement contre les insectes ravageurs.

Sur une plaine de 50 ha, il a décidé d'implanter 2,5 ha de bandes fleuries et 2,5 km de haies dans l'objectif d'attirer la faune auxiliaire (carabes, coccinelles,...) qui lutte contre les prédateurs des cultures (pucerons,...). Ces aménagements favoriseront également la circulation des espèces, cette plaine étant située entre une forêt et un marais. Le Parc accompagne cette expérimentation et a monté un suivi scientifique auquel participent 7 laboratoires régionaux afin de mettre en évidence les liens entre le retour de la biodiversité et la production agricole, jusqu'aux résultats économiques.

Dernier exemple de politique pour le maintien de l'agriculture, dans le Parc naturel régional du Pilat. Sa particularité est d'être entouré par les agglomérations de Lyon, Saint-Etienne et Vienne. Le danger est grand de devenir un territoire résidentiel. Le parc a réussi à établir un Périmètre de protection et de mise en valeur



Dans les Caps et Marais d'Opale, Marc Lefebvre expérimente les bandes fleuries au milieu de ses cultures.

Ph. PNR Caps et Marais d'Opale.



Le Pilat "sanctuarise" des surfaces agricoles.

Ph. C.Gardac - PNR Pilat.

des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN). Il a permis de "sanctuariser" des surfaces agricoles qui risquaient de disparaître au profit de la construction et des infrastructures, en particulier dans la vallée du Gier, dans la Loire. Grâce au Conseil général, dont c'est la compétence, ce PAEN a permis de geler 3 162 hectares de terres agricoles qui devront le rester. Seul un arrêté ministériel peut revenir sur la décision. Cette protection va permettre de libérer du foncier pour qu'il retrouve sa vocation agricole.

2. Développer les filières porteuses de développement

La notion de filière locale est intimement liée au développement d'une agriculture durable, car elle implique la dynamique en chaîne de plusieurs métiers liés par la proximité et permettant la création d'activités supplémentaires. Les circuits courts, la vente directe, les AMAP sont déjà de petites filières. D'autres plus complexes se mettent en place partout en France, dans les Parcs naturels régionaux en particulier. En Scarpe-Escout, des agriculteurs d'une Coopérative d'utilisation de matériel agricole (Cuma) ont participé à une expérimentation qui s'est avérée payante ! Pour démontrer qu'une filière bois-énergie locale est viable, le Parc naturel régional a accompagné ces exploitants qui élaguent déjà leurs haies et leurs saules têtards (une ressource très présente dans les prairies humides locales). Son objectif : organiser une filière entière, de la production à la commercialisation, en passant par le conditionnement, ce qu'une Cuma, seule, n'a pas la capacité à faire.

Pendant deux ans, le parc, avec l'appui de la Région, a donc organisé la taille de 80 saules, puis le broyage et le stockage. Après séchage, 70 tonnes de plaquettes ont été produites, permettant d'alimenter la chaufferie d'un bâtiment de 2 900 m³. Pour aller plus loin et structurer la filière sur le territoire,



En Scarpe-Escout une filière bois énergie.

le parc a créé, avec d'autres partenaires, une antenne locale de la Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) Bois Énergie des territoires. La filière a de l'avenir : parmi les projets, la construction d'une nouvelle chaudière collective, en secteur rural, qui nécessitera 300 tonnes de plaquettes par an.

L'agriculture dans son ensemble est une filière complexe et ce même Parc de Scarpe-Escout s'est fait "ensemblé" du territoire en créant un réseau d'agriculteurs relais. Après la révision de la Charte du Parc, la commission agricole, qui rassemble la Chambre d'agriculture, syndicats et partenaires agricoles, la Région, le Département, des associations environnementalistes et des élus, a décidé de communiquer davantage avec tous les agriculteurs, dans 7 secteurs géographiques différents. 13 exploitants se sont portés volontaires pour faire le lien entre les agriculteurs et la commission agricole et faire remonter des propositions, poser des questions, anticiper les programmes telles que les futures Mesures agri-environnementales (MAE), ou mobiliser sur des projets collectifs. C'est sur ces agriculteurs relais que le Parc s'appuie, en particulier, pour développer la filière bois énergie.

Du bois énergie, beaucoup, et des productions locales emblématiques

Cette production de bois, que l'on nomme "agroforesterie" quand on décide de l'associer à des cultures, fait partie des filières que le Parc naturel régional du Perche a initiées. Il s'agit de planter des arbres au milieu des cultures, ou dans une prairie. C'est une production sûre et de long terme, où la complémentarité entre arbres et cultures améliore la qualité des sols, permet de filtrer les nitrates et de fixer du carbone. Sept agriculteurs du Perche ont suivi une formation organisée par le parc et deux d'entre eux ont planté 20 hectares, en lignes espacées de 25 mètres avec un arbre

tous les 7 mètres. Des chênes, des alisiers, des cormiers, des merisiers, des châtaigniers, toutes essences qui sont commercialisables en bois d'œuvre.

Mais la filière emblématique du Perche est ce cheval de trait qui porte son nom. C'est le berceau de la race. Le parc, depuis sa création, soutient la sélection du cheval à travers les concours de modèle et allure, travaille en partenariat avec les éleveurs, leurs syndicats et la Société percheronne de France qui se trouve sur le territoire, valorise l'utilisation touristique du Percheron, accompagne le renouveau de la traction animale en ville ou pour la viticulture, le débardage en forêt... Le parc a même lancé une étude prospective à dix ans sur cette filière, et a mobilisé plus de 150 000 euros de financements publics pour l'adapter aux débouchés émergents.

Dans le Parc du Luberon, l'idée d'une filière autour de la culture de plantes tinctoriales est née de la présence d'une association : Couleur Garance. Celle-ci a décidé en 2000 de créer, sur la commune de Lauris, un jardin unique en Europe, consacré aux plantes tinctoriales. Or, l'industrie du colorant a tendance à abandonner les produits de synthèse pour se tourner à nouveau vers les colorants d'origine végétale pour les textiles, l'agroalimentaire ou les cosmétiques car ils sont moins polluants et moins allergènes. Depuis 10 ans, le parc accompagne la commune de Lauris et l'association pour développer l'idée, jusqu'à monter une filière complète, de la graine à la commercialisation des poudres, en passant par la culture, la récolte, le laboratoire d'extraction des molécules et la commercialisation. Il a convaincu le Conseil régional Provence-Alpes Côte d'Azur et le Département du Vaucluse d'aider au démarrage de l'entreprise. Le parc a lui-même financé en 2012 une expérimentation et un mécène local a fourni 15 000 € pour la poursuivre en 2013. Un agriculteur commence cette année à cultiver un hectare de Polygonum des teinturiers.



Un cheval de trait emblématique du Parc du Perche.

3. Une agriculture auteure de son environnement

Demain, l'agriculture devra fournir des produits sains et bons à la population urbaine locale et au-delà si nécessaire. Elle a créé le paysage rural, le bocage en particulier, et devra le reconstituer là où les haies amélioreraient la biodiversité. Et elle prendra sa part à la lutte contre les changements climatiques. Les agriculteurs, plus que tous les autres professionnels, sont auteurs de leur environnement et du nôtre par la même occasion ! Dans les Parcs naturels régionaux, ils commencent à assumer pleinement cette responsabilité.

Il n'y a pas si longtemps, les viticulteurs de Champagne se méfiaient des exigences du Parc de la Montagne de Reims. Mais depuis 2002, l'Association Paysages du Champagne porte un projet de classement du territoire viticole au patrimoine mondial de l'Unesco, au titre des paysages justement. Une occasion unique de valoriser la monoculture locale, mais qui oblige à abandonner de mauvaises habitudes. Le Comité Interprofessionnel des vins de Champagne s'est engagé dans un diagnostic environnemental du système de production viticole et le parc est chargé du diagnostic éco-paysager. Il va



Un projet de classement du territoire viticole au patrimoine mondial de l'Unesco.

Ph: PNR Montagne de Reims.



Ph: PNR Caps et Marais d'Opale.

Le parc des Caps et Marais d'Opale aide à l'intégration paysagère des nouveaux bâtiments agricoles.

pointer les tôles ondulées et les dépôts sauvages d'ordures qui vont devoir disparaître. Les deux organisations entament donc un partenariat public-privé en commençant par la création d'un site pilote Aménagement et gestion raisonnée des coteaux historiques (Agir) dont l'expérience devra être étendue à l'ensemble du territoire.

Le Parc des Caps et Marais d'Opale, quant à lui, travaille depuis plus de 10 ans sur l'intégration paysagère des nouveaux bâtiments agricoles. Depuis deux ans, il a décidé d'aller plus loin en proposant à ses agriculteurs d'en réduire l'impact écologique. Le parc les aide à travailler sur les matériaux, les consommations et la production d'énergie, la gestion de l'eau et l'accueil de la biodiversité dans les bâtiments (chouettes et hirondelles essentiellement). Deux projets pilotes doivent jouer le rôle de vitrine qui va en convaincre d'autres. D'autant que le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais finance 40 % des projets car ils participent au développement de la filière Bois régional. Il s'agit d'un poulailler tout en bois local et matériaux écologiques, isolé pour réduire les coûts de chauffage et entouré de haies. Il s'agit aussi d'une étable également en bois locaux, dont l'architecture sort de l'ordinaire, avec un prérefroidisseur de lait, un traitement intégré de l'eau du toit, un filtre en roseaux pour traiter l'eau de lavage de la salle de traite et une mare-biodiversité, réserve à incendie, à proximité.

MAET : les producteurs peuvent assumer leurs missions d'intérêt général

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc mène une politique agricole complète comme la plupart des parcs : pour la conservation des variétés locales de pommes, avec des MAET (mesures agri-environnementales territorialisées) en faveur des prairies humides, avec une étude sur la déprise et la détermination de zonages des terres à préserver durablement pour l'agriculture à l'usage des services urbanisme des collectivités. Mais, plus original, le parc a décidé de proposer aux agriculteurs de passer leurs tracteurs au banc d'essai. Ce n'est pas un détail. Un moteur de tracteur sur trois est mal réglé et deux tracteurs sur trois sont mal utilisés, réduisant leur puissance tout en augmentant leur consommation ! Avec le banc d'essai proposé par le parc, les agriculteurs gagnent 10 % de consommation en moyenne. Et le parc subventionnant l'opération, il ne leur en coûte que 75,25 € HT, contre 120 € d'habitude. Au total, en 2011 et

2012, 70 tracteurs du Haut-Languedoc y sont passés.

Pour encourager la conservation des paysages, des milieux et des espèces remarquables, les mesures Agri-environnementales sont des aides financières de l'Etat et de l'Europe compensant les surcoûts et les manques à gagner liés aux pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

Depuis 20 ans, le Parc de la Brenne s'est engagé dans ces mesures agri-environnementales. D'abord pour soutenir l'élevage bovin extensif, parce qu'il maintient l'ouverture des paysages de prairie et donc la biodiversité. Les agriculteurs s'engagent, sur 5 ans, à atteindre des objectifs définis avec le parc, ce qui leur permet de bénéficier des subventions de l'Etat et de l'Europe. Elles compensent les surcoûts liés à leur engagement. Dans le cadre des MAET maintenant en vigueur, le Parc propose aux agriculteurs un diagnostic "biodiversité".

Le parc de la Brenne a également le souci de promouvoir auprès du grand public ces efforts accomplis conjointement avec le monde agricole. Il s'est impliqué dès l'origine dans le concours Prairies Fleuries et présente chaque année un concurrent au niveau national.

Enfin, une grande partie de la politique agricole du Parc de l'Avesnois tourne autour de la préservation du bocage. Dès 1994, le parc porte un projet agro-environnemental basé sur la contractualisation volontaire des exploitants agricoles.

A l'instar d'autres territoires ruraux et bocagers, l'Avesnois subit les pressions de périurbanisation, d'artificialisation des sols, d'intensification de l'agriculture, de fracturation de ses espaces et connectivités naturelles et de perte de sa biodiversité ordinaire et extraordinaire. De ce fait, le parc travaille avec la profession agricole sur la base du volontariat pour le maintien, la reconstitution, voire la création, des trames écologiques et du paysage bocager. Soutien aux actions de préservation du bocage dans les PLU, les MAET permettent d'entretenir les haies, restaurer les charmes et saules têtards, les mares, maintenir les surfaces prairiales.

Avec une adhésion et des résultats conséquents : plus de 392 dossiers MAET, soit plus d'un tiers des agriculteurs du territoire et environ 13,5 millions d'euros d'aide. Les contrats signés depuis 2008 concernent l'entretien d'environ 2 500 km de haies, de 12 300 arbres têtards, la restauration de 800 mares prairiales, la gestion extensive de 11 000 ha de prairies, etc. Sans les MAE, il n'y aurait peut-être plus de Parc naturel régional de l'Avesnois.

Cela va sans dire, mais... etc. Sans l'agriculture, c'est une évidence, il n'y aurait pas de parcs naturels régionaux, mais les parcs sont essentiels au mouvement pour « produire autrement », de manière plus soutenable pour l'environnement et la vie des territoires ■

RETROUVEZ CE SUJET EN VIDÉO SUR www.parc-naturels-regionaux.fr



Passage d'un tracteur au banc d'essai à Montredon-Labessonnié (Tarn).

Indi
Démog
Analis
Région
Statist
Démog
01 - Po
Statist
Démog
Agricul
Démog
Logem
Météor

Luberon

Arnoul Hamel le géomaticien



Il gère le système d'information territorial (SIT) du Luberon. Sa compétence est très technique, mais il la partage pour qu'elle devienne un véritable outil d'animation du territoire. Et même au-delà, puisqu'il anime ce même outil à l'échelle de quatre parcs en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca). Portrait d'un "métier Parc" qui prend de plus en plus d'importance.



Ph. J.-L. Vainin / Agence Traversée

Arnoul Hamel est un pédagogue, et heureusement, car son métier est technique. Mais il considère que sa mission consiste à partager sa compétence. Ainsi, l'information géographique qu'il traite peut devenir un véritable outil politique d'animation des territoires.

Qu'est-ce donc qu'un SIT ? C'est un site web vers lequel converge l'ensemble des données géographiques des parcs. Des fonds de cartes numérisées de référence vont permettre à chacun de positionner simplement des objets géographiques. Ainsi des lignes peuvent symboliser des itinéraires, des surfaces, des points des bâtiments. Chacun de ces objets peut être chargé d'informations diverses qui font du site une énorme base de données, comportant

Luberon est devenu un outil transversal commun et que le poste a été pérennisé.

En 2006, les Parcs du Luberon et du Verdon ont fait le choix de s'associer et de développer une plate-forme GéoWeb pour diffuser leur contenu géographique, très vite rejoints par les Parcs du Queyras et de Camargue.

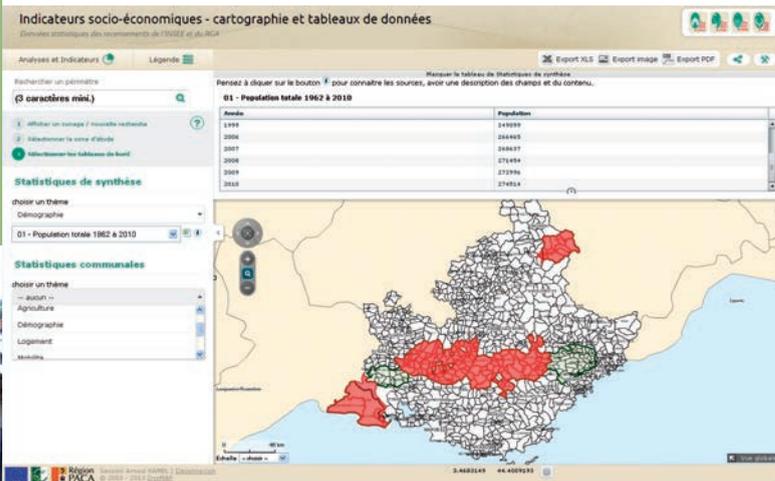
La spécificité de ce métier dans les Parcs de Paca est la mise en réseau. Ainsi Philippe Isenmann (Camargue), Nicolas Petit (Verdon), Samuel Volet (Queyras), et bien sûr Arnoul Hamel se retrouvent chaque mois pour travailler sur l'animation et l'évolution du SIT interparcs, sur l'observatoire des territoires ou sur des sujets plus spécifiques, en partenariat avec les agents en charge des autres missions des parcs.

Désormais outil commun aux 4 Parcs, il a démontré leur capacité à développer une véritable communauté de pratiques et une réelle coproduction entre ces territoires. Chacun des parcs prend en charge chaque année le développement d'un projet (zones humides, loup par exemple) à la demande d'un thématicien. Sur le plan économique, c'est également intéressant, puisque les coûts sont divisibles par quatre.

Aujourd'hui, Arnoul Hamel reste en charge des problèmes purement techniques, mais il traite de concert avec ses collègues de stratégie de l'information géographique à l'échelle interparcs. Avec, à court terme, le développement de la mobilité. D'abord pour les techniciens des parcs, qui pourront ainsi alimenter directement le SIT avec une tablette lorsqu'ils sont sur le terrain. Et pour le grand public, qui pourra accéder plus facilement aux informations géographiques grâce à une approche plus ludique.

Et demain ? La plupart des parcs ayant déjà leur géomaticien, ils vont pouvoir se connecter pour travailler en tant réel sur les projets inter-parcs, comme les trames, par exemple. Ce sacré outil en est bien capable ! ■

Contact :
Arnoul HAMEL
animateur SIT au Parc du Luberon
Tél. : 04 90 04 42 30
Mail : arnoul.hamel@parcduluberon.fr



une succession d'informations positionnées géographiquement. La superposition de ces données produit une information nouvelle, intelligente et dynamique pour aider les décideurs à faire des choix et proposer aux « lecteurs » une vision globale des richesses et des enjeux qui les composent.

"Le SIT du Parc du Luberon, explique Arnoul Hamel, comporte aujourd'hui 2 500 couches d'information sur tous les sujets : la faune, la flore, la géologie, le patrimoine, etc. Les chargés de mission sont autonomes et entrent leurs propres données. Je les aide à gérer ce flux pour qu'ils puissent croiser ces informations et obtenir une aide à la décision dans leurs dossiers."

A l'origine, Arnoul Hamel fut embauché au Parc du Luberon pour faire l'inventaire Natura 2000. Mais, pour l'enrichir de données diverses, il a dû travailler avec les différents services du parc et, de fil en aiguille, il les a persuadé que cet outil leur serait indispensable pour suivre chacune de leurs activités. C'est ainsi que le SIG du

UN PARC UN MÉTIER

Désormais,
vous découvrirez à chaque numéro
un métier exercé dans un parc.
Une bonne occasion d'illustrer
la mise à jour des fiches métiers des Parcs
réalisées par la Fédération des Parcs
et l'ATEN.

Volcans d'Auvergne

Stéphane Boileau s'investit pour la sauvegarde d'une filière laine locale

Valoriser la laine de moutons des Volcans d'Auvergne, c'est ce à quoi s'efforce Stéphane Boileau avec la création d'Étoile du Berger qui commercialise un isolant thermique écologique pour le bâtiment

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne recèle bien des richesses dont la race ovine française Rava, originaire de la chaîne des Puys, dans le Puy-de-Dôme. Elle se caractérise par sa toison blanche aux mèches longues et à la laine jarreuse et grossière, et à sa tête nue marquée de taches noires. Cette race rustique est bien adaptée à l'élevage dans les conditions difficiles de son berceau d'origine. En estive, elle permet d'entretenir à moindre frais les paysages du parc. Elle a failli disparaître mais, avec aujourd'hui plus de 35 000 têtes, semble en mesure d'être préservée. Outre ses qualités pour la viande, sa laine trouve aujourd'hui son marché avec la production d'isolants thermiques et phoniques. Une innovation qui tient pour une large part à l'énergie motivée de Stéphane Boileau.

Une démarche solidaire

Originaire de Château-Thierry, dans l'Aisne, Stéphane Boileau, 52 ans, est arrivé en Auvergne par des chemins de traverse, en passant par un métier de technico-commercial en électronique à Grenoble. C'est la rencontre avec Jean-Luc Plissoneau, tondeur, qui l'a orienté vers un projet de valorisation de la laine de la race ovine Rava. Stéphane Boileau crée en novembre 2001 sa structure Étoile du Berger qui rassemble un collecteur de laine, une laverie et un atelier de fabrication : « Cette démarche solidaire a permis de trouver une solution qui revalorise cette laine particulière, en mettant l'accent sur la qualité écologique du produit et sa valorisation locale ».

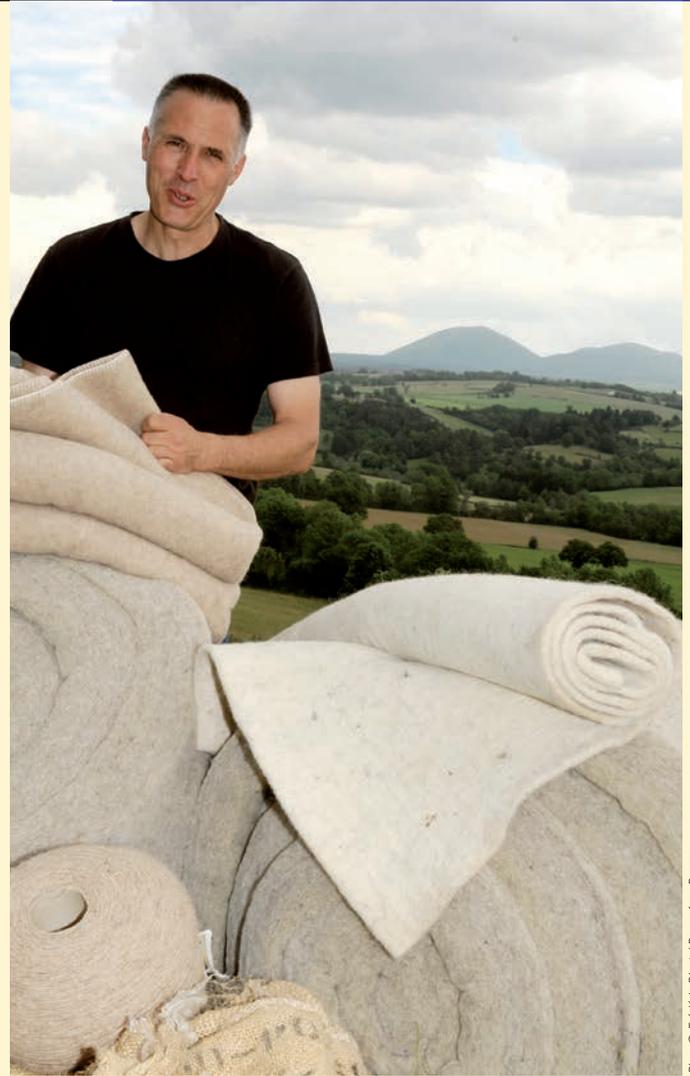
L'isolant en laine de mouton est apparu dans les années 90 en Australie, Nouvelle-Zélande, Allemagne et Autriche, puis s'est installé dans d'autres pays grâce au développement de l'éco-construction avec ses différents isolants écologiques, dont le chanvre, la cellulose, les panneaux de laine de bois, le liège, etc. Aujourd'hui, la France emboîte le pas et s'intéresse à cette matière noble, mais son utilisation est marginale sur le marché de l'isolation,

loin derrière les isolants conventionnels en laine minérale, et occupe une position modeste dans la gamme des isolants écologiques.

Cette matière première ne représente plus que 2,5% des besoins en fibres textiles sur la planète et l'essentiel du tonnage de laine provient des pays de l'hémisphère sud, Australie



Chaîne de lavage de la laine.



Ph. : © Frédéric Pigot / Peyre Age Presse.

en tête. La quasi totalité de la laine collectée en France est exportée, notamment en Chine, pour répondre à différents usages : « En outre, ajoute Stéphane Boileau, le marché de la laine a toujours été faussé puisque jusqu'en 2004, cette matière première était considérée comme un produit industriel et non agricole, et donc son prix indexé sur les cours mondiaux, subissant les pressions de la spéculation ».

Le lavage de laines en péril

Dans ce processus de transformation de la laine, qui part de la tonte des moutons pour arriver à la production de rouleaux d'isolants commercialisés par Étoile du Berger, le lavage des laines constitue une étape indispensable. Mais du fait de la quasi disparition de la filière lainière française, il ne reste plus que deux établissements en France pratiquant le lavage des laines en continu, dont celui du Bourbonnais, à Souvigny dans l'Allier. D'une dimension modérée avec une capacité de lavage de 400 à 500 kg par heure, ce maillon indispensable à la croissance de ce nouveau marché est aujourd'hui menacé. Des événements récents et douloureux l'ont privé de son gérant et se pose aujourd'hui la question de la continuité de l'activité de lavage. Un enjeu particulièrement crucial car sans la reprise rapide de l'activité de lavage, c'est l'existence même de cette jeune filière industrielle et un précieux débouché de la laine de Rava qui seraient remis en cause. Conscient de l'enjeu, Stéphane Boileau, le Parc des Volcans d'Auvergne et nombre d'acteurs locaux, pouvoirs publics et professionnels, se mobilisent actuellement pour sauvegarder cet outil essentiel à une valorisation du patrimoine auvergnat. Parmi les soutiens essentiels à la filière, citons l'association l'Atelier, à laquelle Étoile du Berger adhère et qui constitue un réseau d'éleveurs, tondeurs, filateurs, tisserands et transformateurs de laine, très impliqués dans les démarches de revalorisation des laines locales en

Europe ■

Contact :
Stéphane Boileau à Saint-Pierre-Roche
Tél. : 04 73 65 89 03
Mail : stephane@etoileduberger.fr
Site Internet : www.etoileduberger.fr

Ballons des Vosges

Michel Germain, la fine fleur des producteurs de Munster fermier

Il est fier d'avoir gagné le concours national des prairies fleuries*, car trois générations qui se sont succédées sur ses prairies n'ont jamais utilisé ni engrais chimique ni pesticide. Pour Michel Germain, éleveur à Saulxures-sur-Moselotte dans les Hautes-Vosges, cette éco-conduite de l'exploitation relève du bon sens et simplement de l'amour du travail bien fait ! Cette reconnaissance lui fait un bien énorme.



Ph. Benoît Faecht.

« Certaines de mes parcelles sont un vrai écomusée à ciel ouvert ! ». Photo extraite de l'exposition du parc.

Inaugurée le 12 avril 2013 à la Maison du Parc des Ballons des Vosges (Munster), une exposition photo sur les prairies fleuries révèle des acteurs d'ordinaire tenus sous le boisseau. Ce sont pourtant les sauveurs d'une pratique conciliant agriculture et biodiversité, qui fait un peu figure de rescapée ! Le lauréat du concours national des Prairies fleuries en 2011, Michel Germain, agriculteur de la vallée de la Moselotte, est l'un d'entre eux. A ce titre, il figure en bonne place dans l'exposition tout d'abord présentée à Munster qui, itinérante, essaimera ensuite dans le Parc des Ballons des Vosges.

Les prairies fleuries témoignent d'un équilibre agri-écologique, qui a été perdu en maints endroits. Il y a là matière à excellence : défi relevé chez les Germain. « Ce concours met en valeur des gens méconnus, qui ont l'amour de leur travail – du travail bien fait –; c'est pourquoi je suis fier de ce prix national », souligne le récipiendaire de l'édition 2011, Michel Germain. Il s'est illustré dans la catégorie « Prairie de fauche maigre de montagne ». A la ferme du Petit Paradis, ainsi rebaptisée par sa femme, fleurit « un odorant et coloré bouquet de Gailllets, Raiponces, Lotiers, Sainfoins, Arnica, Genets gazonnant... Fauché et puis fané, et le paysage s'en retrouve propre et beau » estime Michel Germain, féru du parfait « peigne vosgien ». Installé à Saulxures-sur-Moselotte depuis au moins 3 générations, il a été distingué parmi quelque 220 agriculteurs de toute la France.

Au nom de la préservation de la biodiversité, les prairies fleuries font florès en ce début de XXI^{ème} siècle. Surpris ? « Emporter ce prix n'a requis aucun effort supplémentaire par rapport à nos habitudes. Les 3 générations qui se sont succédées ici n'ont jamais utilisé ni engrais chimique ni pesticide. L'éco-conduite de notre exploitation nous a toujours paru relever du bon sens ! Le terme biodiversité est à la mode aujourd'hui, mais cultiver le plus naturellement possible a toujours été notre préférence, et notre règle. » Pentues, les prairies fleuries des Germain sont fauchées à l'aide d'une machine poussée à la main (motofaucheuse) qui laisse le temps aux animaux de s'écarter du

passage, et permet de protéger insectes et nids d'oiseaux comme le Tarier des Prés. Mécaniser davantage un tel relief impliquerait d'acheter au prix fort, en Suisse voisine, un matériel sophistiqué, adapté mais ruineux. Phytosanitaires et engrais sont aussi non grata, excepté le fumier provenant du troupeau de 15 vaches laitières –des vosgiennes et des Montbéliardes. Résultat, « une plus grande souplesse quant aux dates de fauche pratiquée dans la culture traditionnelle » précise Michel Germain, resté comme son père et avant lui son grand-père, insensible aux sirènes productivistes ; d'où, « un lait de plus haute qualité –indemne de résidus chimiques-. » Il en est convaincu, « intensifier serait au détriment de la qualité de la vie. Pas question qu'au bout de la chaîne nos fromages en pâtissent ! » Un produit concocté lui aussi dans la tradition (une recette de la maman, transmise à sa bru) la plus sobre : juste après la traite, sans réchauffer le lait, sans ferment mais avec de la presure. Tandis que son père, nonagénaire actif, l'aide à entretenir les rigoles à l'automne, trop vite défoncées par les motoquads, un loisir destructeur. Quinquagénaire, Michel Germain perpétue et compte bien transmettre via ses deux fils encore étudiants, un état d'esprit et un savoir-faire agricoles reconnus désormais au plan national. Au fil des éditions du concours et l'installation de l'Observatoire agricole de la biodiversité fin 2012, les derniers contempteurs locaux des prairies fleuries changeront-ils d'avis sur ces « écolos farfelus » ? Car c'est plutôt un « solide bon sens paysan » qui anime Michel Germain et les siens ■

* Cf L'origine et le développement du Concours national des prairies fleuries dans le « Focal » de ce même numéro.

Contact :
Jean-Marie Henry, chargé de mission agriculture
Tél. : 03 89 77 90 25
Mail : jm.henry@parc-ballons-vosges.fr

Décisions du Conseil d'administration de la fédération pour l'avenir des Parcs naturels régionaux.

Suite à l'adoption par l'assemblée générale, en mars 2012, des orientations politiques pour l'Avenir des Parcs, les propositions doivent désormais passer à l'étape des adaptations institutionnelles et réglementaires. Pour cela, le conseil d'administration du 13 décembre a opéré des choix qui concernent tant les missions, compétences que l'organisation des Parcs.

Toutes les décisions sont à disposition sur le site Internet de la fédération, mais voici les principales demandes d'évolutions :

- Introduction par la loi du rôle d'ensemblier du Parc, garant de la cohérence et de la coordination des politiques publiques qui concernent la mise en œuvre de la charte, et reconnaissance de la faculté des Parcs d'intervenir hors du périmètre classé, pour mener des actions qui justifient une aire de coopération plus large.
- Reconnaissance des Parcs comme chef de file des politiques de la biodiversité et du paysage sur leur territoire.
- Classement du territoire et durée de validité de la charte portés à 15 ans.
- Cogestion du label entre l'État et les Régions avec examen des chartes par une commission sociétale et d'expertise élargie.
- En matière d'urbanisme, confirmer dans le code de l'urbanisme l'opposabilité des chartes aux PLU quand il y a SCOT et mettre plusieurs options en place selon la présence ou non de SCOT préexistants : charte valant SCOT, charte de PNR valant schéma

de secteur sur les portions de territoire du Parc déjà couvert par des SCOT, Parc porteur du SCOT sur les parties du territoire classé non couvertes.

- Concernant les modalités de consultation sur la charte par les communes et EPCI, reconnaître l'absence de délibération dans le délai de consultation réglementaire comme valant approbation de la charte du parc et obligation de justifier le refus d'approbation de la charte par délibération motivée.
- Mise en place d'une règle de majorité qualifiée concernant l'approbation des chartes par les communes et les EPCI pour éviter le problème des communes enclavées et des discontinuités territoriales dans le classement.

Ces demandes d'évolutions du réseau des Parcs, que la Ministre de l'écologie Delphine Batho soutient, seront intégrées dans la loi biodiversité qui sera proposée au débat et vote des parlementaires à l'automne 2013.



été récompensés parmi les 245 engagés. Depuis son lancement en France en 2010, 750 éleveurs ont participé à ce concours co-organisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et Parcs nationaux de France. Il récompense l'excellence agricole-écologique, démontrant que production et biodiversité peuvent se rejoindre. En 2012, étaient impliqués : 20 partenaires nationaux, 31 territoires (dont 23 Parcs naturels régionaux), 170 experts (jurys) et 250 partenaires locaux. L'édition 2013 sera marquée par l'arrivée de 5 nouveaux Parcs, l'ouverture à quelques territoires hors Parcs (test d'une ouverture plus large en 2014) et l'implication de lycées agricoles. Retrouvez le détail des lauréats 2012 dans le communiqué de presse sur le site Internet de la fédération, et toutes les informations sur le concours : www.prairiesfleuries.fr

Le 4^{ème} séminaire des gestionnaires de sites Ramsar français, organisé par le Parc de la Brenne avec l'association Ramsar-France et la RNN de Chérine, a réuni une centaine de participants les 15 et 16 novembre 2012. Les débats ont porté sur l'animation, la gouvernance, la promotion des sites Ramsar et sur l'échange d'expériences entre sites. La table ronde concluant l'évènement a permis d'évoquer la revendication de quatre présidents de Régions de mettre en place une indemnité spécifique pour les prairies, en zones humides dans le cadre de la future PAC.

Renseignements :

<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/reglementation/engagements-internationaux/association-ramsar-france>

Un séminaire sur le développement économique dans les Parcs

s'est déroulé les 22 et 23 novembre derniers dans le Parc Livradois-Forez, réunissant une centaine d'élus, de techniciens, de partenaires et de chercheurs avec l'objectif de produire des propositions déclinant les conclusions de la mission "Avenir des Parcs".



Ph. DR.

Le séminaire a donné l'occasion d'affirmer, en présence de Benoît Hamon, ministre délégué à l'économie sociale et solidaire, la capacité des Parcs à expérimenter de nouvelles formes d'entrepreneuriat créatrices de liens et au service des habitants du territoire.

Contact :

Stéphane Adam, Fédération des Parcs

Tél. : 01 44 90 86 20

Mail : sadam@parcs-naturels-regionaux.fr

Le Parc de la Martinique a accueilli en décembre le séminaire annuel « éducation au territoire ».

Deux objectifs y étaient assignés : revisiter le métier d'éducateur à l'environnement sous l'angle de l'éducation à la complexité dans les parcs et proposer de nouveaux programmes opérationnels concrets suite à la mission "Avenir des Parcs".



Ph. M. Magnier / FPNRF

Une convention pour 5 ans entre la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et la Fédération des Parcs

a été signée le 12 décembre à l'Assemblée nationale entre leurs présidents Allain Bougrain-Dubourg et Jean-Louis Joseph. L'occasion de renforcer leurs engagements et actions conjoints, aux niveaux nationaux et locaux, en faveur de la biodiversité et de la protection du patrimoine naturel.



Les deux organismes se complètent en effet dans leurs champs de compétences et leurs préoccupations opérationnelles. Ils collaborent tant sur le terrain que par des actions nationales communes, la plus emblématique étant la Nuit de la Chouette.

Contacts :

Thierry Mougey, Fédération des Parcs,

Tél. : 01 44 90 86 20 Mail : tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr

Dominique Aribert, LPO

Tél. : 05 46 83 60 84, Mail : dominique.aribert@lpo.fr

L'agrément national de la Fédération des Parcs au titre de la protection de l'environnement a été renouvelé

par la ministre de l'Ecologie le 31 décembre 2012. Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires qui font suite aux lois Grenelle, il est désormais valable 5 ans. Il présente l'intérêt de faciliter la participation de la fédération à différentes instances consultatives sur les politiques d'environnement, de conduire des actions en justice au titre de l'action civile et de demander des réparations éventuelles pour préjudice. L'agrément au titre de la protection

de l'environnement est également devenu un signe important de la reconnaissance des pouvoirs publics. En effet, les critères sont devenus plus restrictifs : seules 11 associations sur les 56 concernées, ont pu le conserver.

Contact :

Sylvie Gauchet, Fédération des Parcs

Tél. : 01 44 90 86 20

Mail : sgauchet@parcs-naturels-regionaux.fr

Grands Prix Natura 2000 édition 2012



Ph. DR.

RETROUVEZ CE SUJET EN VIDEO SUR www.parc-naturels-regionaux.fr

Extrait de la vidéo sur la préservation du Grand tétras dans les Ballons des Vosges.

Le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a distingué le 15 octobre 2012 deux Parcs naturels régionaux sur l'innovation et le suivi scientifique méthodologique, parmi les 40 candidatures reçues : le Parc des Ballons des Vosges pour sa stratégie de conservation du Grand tétras et le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin pour ses actions en faveur de la Moule perlière. Découvrez une vidéo sur l'action de préservation du Grand tétras sur le site Internet de la fédération.

Concours agricole national des Prairies fleuries.



Ph. S. Comparat/FPNF

La cérémonie de remise des prix de la 3^e édition s'est tenue le 7 décembre 2012 à Paris, au siège de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, partenaire du concours. 8 éleveurs ont

Ce séminaire a rassemblé une quarantaine de participants venus de 27 Parcs, dont Mickaël Weber, Président de la commission « Territoires et Projet » de la Fédération des Parcs. De son côté, Le Parc de la Martinique était représenté par son Président Daniel Chaumet et son Vice-président Fred Lordinot, ainsi que par de nombreux partenaires associatifs ou institutionnels. Tous ont bénéficié d'un accueil exceptionnel du parc et contribué à des travaux ouvrant de nouveaux chantiers avec la volonté d'avoir toujours un pas d'avance pour anticiper les changements. Un communiqué sur le site Internet fédéral détaille ces principaux chantiers.

Contact :

Martine Magnier, Fédération des Parcs
Tél. 03 21 87 90 90
Mail : mmagnier@parcs-naturel-regionaux.fr

Une newsletter de la Fédération des Parcs a vu le jour fin décembre.

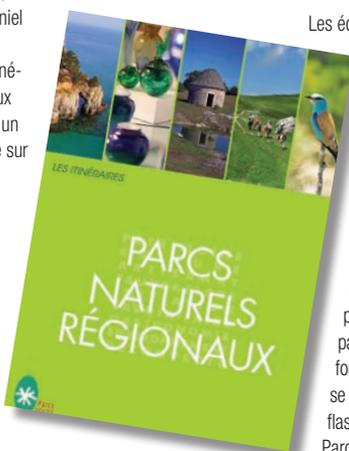


Premier objectif : annoncer la publication des nouvelles vidéos produites par la Fédération pour valoriser l'action des parcs. Mais aussi, profiter de cette communication pour informer des principales actualités de la Fédération. Son premier numéro a été diffusé à 2000 destinataires : présidents et techniciens des parcs, membres et partenaires de la fédération, etc. Un fichier amené à augmenter cette année pour diffuser le plus largement possible ces informations. Pour vous y abonner, vous pouvez en faire la demande par mail : abovideo@parcs-naturels-regionaux.fr.

Contact :

Olivier André, Fédération des Parcs
Tél. 01 44 90 86 20
Mail : oandre@parcs-naturels-regionaux.fr

Un guide sur les Parcs naturels régionaux en librairies.



Les éditions Itimédias ont publié en octobre un guide de 452 pages. Un travail collectif de l'ensemble des 48 parcs pour aboutir à un ouvrage de référence et renouer avec leur visibilité en librairies et dans les grands points de vente culturels en France. Une cartographie originale, plus de 800 photos et 10 pages par Parc constituent la force de cette publication qui se veut aussi « bi-media » : un flashcode renvoie pour chaque Parc à du contenu web adapté

aux téléphones portables. Le contenu éditorial exprime la diversité des territoires et valorise l'ensemble de leurs identités, paysages, patrimoines, tout en y présentant la marque et l'activité humaines. Et bien entendu leurs activités de découverte. Le succès au lancement de ce guide a permis sa réédition dès février 2013.

Les Itinéraires Parcs naturels régionaux, 452 pages, 48 Parcs, plus de 800 photos, Format 15x21cm, 29,90€

Contact Fédération : Olivier André,
Tél. 01 44 90 86 20, Mail : oandre@parcs-naturels-regionaux.fr

Contact éditeur : Éric Fauquet,
Tél. 02 40 25 23 48, Mail : eric@itimédias.fr

Reclassements de Parcs

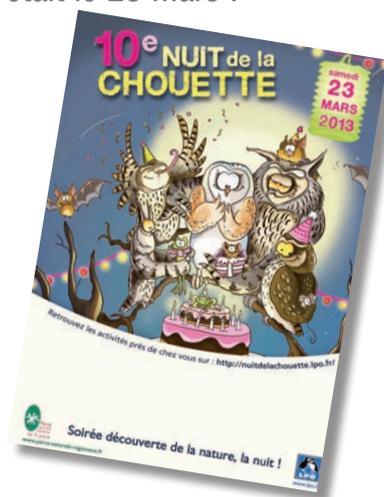


Signature de la Charte du Haut-Languedoc.

5 Parcs ont vu leur classement renouvelé depuis la parution de la dernière revue Parcs : Martinique (Région Martinique), Pilat (Région

Rhône-Alpes) et Causses du Quercy (Région Midi-Pyrénées) par décret du 23 octobre ; Guyane (Région Guyane) par décret du 10 décembre ; Haut-Languedoc (Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) par décret du 11 décembre. Le Parc de Millevaches en Limousin, quant à lui, a vu son classement prorogé.

La 10^e Nuit de la Chouette, c'était le 23 mars !



Tous les deux ans, et depuis maintenant plus de quinze ans, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et la Fédération des Parcs organisaient conjointement la Nuit de la Chouette. Un événement exceptionnel pour faire connaître les chouettes et hiboux mais aussi leurs habitats, durant la nuit, grâce à diverses animations gratuites partout en France. Le succès était aussi traditionnellement au rendez-vous.

Contact :

Nathalie Streib, Fédération des Parcs,
Tél. 01 44 90 86 20
Mail : nstreib@parcs-naturels-regionaux.fr

Erratum

Dans la précédente revue Parcs, p.22 dans l'encadré consacré à la création du Parc des Préalpes d'Azur, le logo associé était celui des Alpes.

Voici le bon, constitué des symboles de son territoire : les villages perchés, le pastoralisme, les restanques, baous et clues. Et non les collines qui rappellent le massif des Alpes et l'olivier, symbole paysager et économique du parc des Alpes.



La Fédération des Parcs naturels régionaux a porté durant 10 années le Pôle-relais Mares, zones humides intérieures et vallées alluviales.

Ce Pôle-relais, ainsi que les 4 autres en France, ont été créés en 2002 dans le cadre du Plan national en faveur des zones humides et sont coordonnés depuis 2008 par l'ONEMA. Depuis février 2013, le portage du Pôle-relais est assuré par l'Association française des Établissements Publics Territoriaux de Bassin.

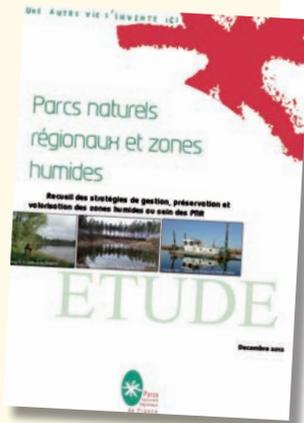
Les objectifs principaux de ces Pôles-relais sont la collecte, l'analyse et la diffusion de connaissances fiables sur les zones humides et leur gestion, ainsi que la mise en réseau d'acteurs impliqués dans la préservation et la restauration des zones humides.

Au cours de ces 10 années, différents outils ont été mis en œuvre pour animer ce réseau d'acteurs : organisation de journées d'échanges thématiques, création d'un site internet, édition d'une Newsletter « A Fleur d'eau », coordination nationale de la Journée mondiale des zones humides...

Dans le cadre de ses actions, le Pôle-relais a mené en 2011-2012 une enquête auprès de 7 Parcs naturels régionaux (Boucles de la Seine normande, Brenne, Brière, Caps et Marais d'Opale,

Forêt d'Orient, Landes de Gascogne et Vexin français), afin d'identifier leurs stratégies de gestion, préservation et valorisation de leurs zones humides sur leur territoire. Ce recueil d'expériences est disponible sur le site internet du Pôle-relais (www.pole-zhi.org) ainsi que sur le centre de ressources de la Fédération.

Nouveau contact pour le pôle :
Association Française des EPTB
Tél. : 01 43 40 50 30,
Mail : info@eptb.asso.fr
Site Internet : www.eptb.asso.fr/



Ph. C. Libesart / PNR Haut-Languedoc.



MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. : 01 44 90 86 20 - Fax : 01 45 22 70 78
www.parcs-naturels-regionaux.fr
N° 71 - Mars 2013
Directeur de la publication : Jean-Louis Joseph
Rédacteur en chef : Pierre Weick
Secrétariat de rédaction : Olivier André
Comité de rédaction : Catherine Marlas, Yvon Brunelle, Claire-Hélène Garreau, Pierre Weick, Guy Poupard, Jean-Luc Varin, Virginie Le Vot et Olivier André
Contribution au Focal : France Drugmant
Relecture : Martine Laborde et Valérie Petel
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Xavier Toutain, Michèle Bernard-Royer, Jean-Luc Varin
Conception et réalisation : Agence Traverse
Conception graphique-maquette : Studio Jean-Pierre Boulanger
Impression : Compédit Beauregard
Photo couverture : Nicolas Van Ingen et Jean-François Hellio,
www.hellio-vaningen.fr
ISSN : 0982 6246



LES ITINÉRAIRES
patrimoine **culture** environnement
www.lesitineraires.fr

4 mois après sa 1^{ère} parution...
RÉÉDITION

LES ITINÉRAIRES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

Un guide indispensable, réalisé en partenariat
avec la Fédération des Parcs naturels régionaux



Les itinéraires « *Parcs naturels régionaux* » vous invitent à l'évasion et au rêve !
Ce guide vous offre le dépaysement d'une nature préservée et vous fait découvrir une
richesse de savoir-faire et de traditions que les habitants des Parcs s'attachent à perpétuer.

48 Parcs • 448 pages • + de 800 photos • 29.90 € (prix public conseillé)

Disponible en librairie, Maison de la Presse, FNAC, E. Leclerc, Super U... et sur les boutiques en ligne amazon.com,
fnac.com, decitre.fr, chapitre.com, priceminister.com, gibertjoseph.com... et sur la boutique www.lesitineraires.fr

LES ITINÉRAIRES, plus de 70 titres pour votre plaisir !



LES ITINÉRAIRES : DES GUIDES À VOTRE IMAGE !



1 LES ITINÉRAIRES se personnalisent à vos couleurs avec une jaquette.
GRATUIT à partir de 10 exemplaires commandés !

2 LES ITINÉRAIRES conçoivent, éditent et distribuent
VOTRE ouvrage !
Vous avez une idée, nous la concrétisons.

Contactez-nous au 02 40 25 23 48 ou à info@itimediass.fr

www.lesitineraires.fr